

NOUVEAUX ACTEURS ET ACTRICES ARGENT NEUF DIALOGUES INÉDITS

CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES RÉCENTES
EN FAVEUR DES FEMMES ET DES FILLES

Par Julia Miller, Angelika Arutyunova et Cindy Clark
2013



Nouveaux acteurs et actrices, argent neuf, dialogues inédits : Cartographie des initiatives récentes en faveur des femmes et des filles

Par Julia Miller, Angelika Arutyunova et Cindy Clark 2013



L'Association pour les droits de la femme et le développement

L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) est une organisation associative internationale, féministe, qui consacre ses efforts à l'égalité entre les hommes et les femmes, au développement durable et aux droits humains des femmes. L'AWID a pour mission d'amplifier la voix, de renforcer l'impact et l'influence des organisations, des mouvements et des défenseur-e-s des droits des femmes sur la scène internationale, en vue de promouvoir efficacement les droits de la femme.

Auteures : Julia Miller, Angelika Arutyunova et Cindy Clark
Révisure de l'original : Srilatha Batliwala
Relecture de l'original : Laila Malik
Traduction en français : Adrienne Beaudry
Graphisme et mise en page : Claman Chu

Ce rapport est le fruit d'une étroite collaboration entre l'AWID et Mama Cash, rendue possible grâce au généreux soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas. Nous souhaitons également remercier les participant-e-s de « Innovation & Action Meeting on Mobilizing Resources for Women's Human Rights », organisé conjointement avec Mama Cash, le ministère des Affaires étrangères néerlandais et l'AWID, de nous avoir permis d'affiner notre compréhension et d'approfondir notre analyse des enjeux en question. Nous souhaitons remercier les personnes suivantes des commentaires qu'elles ont pu apporter aux nombreuses versions de ce rapport : Nicky McIntyre, Marissa Wesely, Joanne Sandler, Lisa Witter et Ellen Sprenger.



2013 L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) Cette publication peut être redistribuée à des fins non commerciales dans tout média, sous forme inchangée et intégrale, avec mention de l'AWID et des auteures. www.creativecommons.org
Publiée par l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) à Toronto, à Mexico City et au Cap.

Adresse : 215, avenue Spadina, bureau 150, Toronto (Ontario) M5T 2C7 Canada
Courriel : contact@awid.org Tél. : +1 416.594.3773 Téléc. : +1 416.594.0330



Avant-propos	6
Introduction et contexte	10
1. Constats de recherche	16
1.1 Les acteurs et actrices	16
1.2 Taille, lieu et orientation de ces initiatives	18
1.3 Qu'appuie-t-on ?	20
1.3.1 Autonomisation économique et entrepreneuriat	21
1.3.2 Leadership et autonomisation	22
1.3.3 L'éducation pour les femmes et les filles	23
1.3.4 La santé pour les femmes et les filles	25
2. Comment le soutien est-il apporté ?	30
2.1 Formation et soutien technique	31
2.2 Prestations en nature	32
2.3 Le financement et la mise en œuvre d'initiatives indépendantes	33
2.4 Microcrédit et microfinance	34
2.5 Financement direct aux ONG (qui ne sont pas des organisations de femmes) appuyant la cause des femmes et des filles	35
3. Exemples de partenariats avec les organisations de femmes et les fonds pour les femmes	37
3.1 Chime for Change : Catapult et Gucci	37
3.2 Fundo ELAS et Chevron	38
3.3 Grassroots Girls Initiative : le Fonds Mondial pour les Femmes, la Firelight Foundation, le Global Fund for Children, Mama Cash, American Jewish World Service et Empower, de concert avec la fondation Nike	39
3.4 Levi Strauss & Co et Levi Strauss Fondation	41
4. Possibilités et défis actuels en matière de mobilisation de ressources pour les efforts d'organisation à l'appui des droits des femmes	43
4.1 Les défis	44
4.1.1 Un accent sur l'individu	44
4.1.2 Un point de vue étroit sur des questions uniques	46
4.1.3 Les organisations de droits des femmes ne sont pas à l'avant-plan	47
4.2 Nouvelles possibilités de discussions	49
4.3 Prochaines étapes	52
Glossaire	54

L'une des transformations sociales les plus marquantes du siècle dernier est liée aux changements vastes et profonds de la condition féminine et plus particulièrement, à la reconnaissance mondiale du fait que les droits des femmes et l'égalité des genres sont des objectifs souhaitables. Cet incroyable bouleversement n'est pas survenu par hasard, mais à dessein : il résulte du travail conscient et déterminé de femmes courageuses et des mouvements qu'elles ont créés. Leur activisme et leurs plaidoyers ont changé à jamais notre conception de la justice sociale, tant et si bien que les formes de discrimination, de violence et d'exclusion fondées sur le genre, jadis si normales, sont désormais des problèmes reconnus, à défaut d'être résolus.

Les répercussions collectives des mouvements et des organisations de femmes ont tracé un pont entre la théorie et la pratique, entre les sphères privées et publiques, entre les structures de nos normes et les cadres d'orientation politique, et ce, des hameaux les plus lointains jusqu'aux institutions internationales. Aucune autre lutte en matière de justice sociale n'a eu tout à fait la même incidence, et la violence grandissante des représailles contre l'égalité croissante des femmes presque partout dans le monde en est la preuve¹. Pensons par exemple aux Américaines dont les droits reproductifs font l'objet d'assauts, aux jeunes femmes subissant le fouet pour avoir porté le jeans au Soudan et en Indonésie, aux filles qui se voient interdire l'école par les talibans du nord-ouest du Pakistan ou aux activistes des droits des femmes assassinées partout en Mésoamérique.

En ce sens, il est véritablement surprenant que les efforts d'organisation et les mouvements de droits des femmes aient été en mesure de fonctionner, souvent avec un minimum de financement, même alors qu'ils gagnaient en expérience et en efficacité. Pire encore, bon nombre des stratégies initialement conçues pour répondre aux besoins pratiques des femmes et défendre leur place dans la société ont été déconnectées de l'approche générale dont elles faisaient partie pour être déclarées des « solutions miracles ». Ces solutions allaient automatiquement autonomiser les femmes, sans aborder les structures plus profondes du pouvoir qui sont la cause première

de l'inégalité entre les genres. Pensons par exemple aux programmes de microcrédit et de microentrepreneuriat, aux quotas pour les femmes en politique ou aux interventions juridiques en matière de violence à l'égard des femmes et des filles. Les processus essentiels à long terme pour l'organisation et la conscientisation des femmes, ainsi que les efforts visant à les aider à analyser l'origine de leur impuissance, à construire leur pouvoir collectif et à élaborer des stratégies collectives pour le changement, à les encourager à s'opposer aux normes culturelles et sociales qui justifient leur subordination sont considérés trop lents et difficiles à mesurer. Ainsi, ces processus reçoivent peu de soutien, voire aucun, à l'exception de celui d'une poignée de donateurs judicieux et expérimentés. Il s'agit pourtant des éléments clés d'une lutte viable à long terme pour la transformation des institutions et des structures qui perpétuent autant la discrimination fondée sur le genre que les autres formes de discrimination et d'exclusion.

Les initiatives de recherche interreliées de l'AWID ont toutes tenté de résoudre cette problématique centrale en adoptant différents angles. Dans *Arroser les feuilles et affamer les racines* le troisième rapport Finance-la de l'AWID, nous évaluons : les nouveaux acteurs et actrices influençant l'ensemble des programmes de développement ; les facteurs ayant une incidence sur les sources plus traditionnelles de financement des mouvements et des organisations de femmes ; le rôle crucial des fonds des femmes dans le maintien de ce soutien ; et les dernières données quant aux ressources des quelque 1 000 organisations de droits des femmes des quatre coins du monde ayant participé à l'édition 2011 de l'enquête Finance-la. Dans *Nouveaux acteurs et actrices, argent neuf, dialogues inédits : Cartographie des initiatives récentes en faveur des femmes et des filles*, nous présentons les résultats de notre tour d'horizon des nouveaux donateurs s'étant fermement engagés à travailler avec « les femmes et les filles » pour mieux comprendre cette tendance et ses répercussions sur les organisations de femmes. Finalement, *Les femmes déplacent des montagnes* examine l'incidence collective des organisations ayant reçu des subventions du Fonds OMD3 géré par le ministère néerlandais des Affaires étrangères. Nous y démontrons, à partir de données agrégées, l'immense portée et les profondes transformations

* Cet avant-propos a été rédigé dans le but de dresser un cadre commun pour trois projets de recherche interreliés réalisés par l'AWID en 2013 : *Arroser les feuilles et affamer les racines* ; *Des femmes qui déplacent des montagnes* ; et *Nouveaux acteurs et actrices, argent neuf, dialogues inédits*.

possibles quand on consent aux organisations travaillant à construire le pouvoir collectif des femmes des ressources suffisantes et un délai adéquat. Les organisations peuvent ainsi mettre en œuvre des stratégies de leur choix, peaufinées avec le temps ou complètement novatrices, plutôt que d'avoir recours aux approches déterminées par les donateurs.

Pour comprendre les analyses et les recommandations de l'AWID qui figurent dans tous ces rapports, il est crucial de considérer nos hypothèses et nos convictions sur le lien entre les droits des femmes et les ressources, mais aussi sur les éléments qui constituent et génèrent les conditions propices à l'avancement des droits des femmes et de l'égalité des genres. Ils prennent racine dans l'expérience et les leçons issues du travail novateur et continu des activistes des droits des femmes ainsi que des mouvements des droits des femmes au cours des cinquante dernières années, partout dans le monde. Il ne s'agit pas de positions rigides ou immuables ou de prescriptions uniformes et universelles. En effet, en tant qu'organisation internationale dont les membres institutionnels et individuels sont originaires de plus de 150 pays, nous sommes très conscientes de la nature contextuelle des dynamiques et des manifestations d'inégalité entre les genres et de ses intersections avec plusieurs autres structures de pouvoir (fondées sur les identités, le pouvoir économique, la géographie et d'autres facteurs historiques). Vous trouverez ci-dessous les huit principales propositions étayant l'analyse et formant le cadre de cette série de rapports de recherche :

Notre première proposition met de l'avant que les structures (et les sous-structures) de pouvoir en matière de genre sont mieux transformées par des interventions dans quatre domaines²:

- i. Les attitudes et les croyances intériorisées des hommes et des femmes (que les féministes appellent « conscience »), issues des processus de socialisation dès la petite enfance, qui inculquent aux femmes et aux hommes certaines croyances quant à leurs rôles dans la société, à leur pouvoir (ou à leur impuissance), à leurs droits, à leurs privilèges et à leurs responsabilités.

- ii. Les normes sociales et culturelles qui maintiennent et « normalisent » les différences entre les genres en matière d'accès aux ressources, de pouvoir, de privilège, de chances et de responsabilités. Ces normes sont enseignées ouvertement dans les institutions comme la famille, le clan ou la tribu, ou encore par la religion, mais transmises plus subtilement dans les écoles, au travail ou dans d'autres arènes où l'égalité des genres peut être acceptée sur le plan officiel, mais où les pratiques officieuses renforcent les différences entre les genres.
- iii. Les lois, les politiques, les structures et les allocations des ressources officielles provenant des gouvernements, des mécanismes d'application des lois ainsi que des institutions multilatérales régionales et mondiales, où les préjugés fondés sur le genre sont souvent subtilement ancrés ou encore exercés officieusement.
- iv. L'accès aux ressources matérielles et au savoir, ainsi qu'aux droits et aux possibilités, ce qui comprend non seulement les ressources comme la terre, l'emploi ou le crédit, mais aussi l'éducation, les soins de santé, les droits de succession, les occasions de formation, le droit d'être là où les programmes de développement et les budgets sont façonnés, et ainsi de suite.

Nous ne croyons pas que la condition des femmes dans la société changera en concentrant nos efforts dans un seul domaine. Il ne s'agit pas simplement de bonifier leurs droits en vertu de la loi, d'augmenter leur accès aux ressources ou leur revenu ou encore de changer les normes sociales, alors que les croyances intériorisées, les lois et les politiques officielles demeurent intactes. Les interventions en faveur de l'égalité des genres et des droits des femmes doivent cibler toutes les facettes des relations de pouvoir entre les genres.

Notre deuxième proposition entend qu'un changement profond et durable au profit des droits des femmes passe nécessairement par l'action et le pouvoir collectifs des femmes. Les approches axées sur « l'offre », telles que l'autonomisation de certaines femmes par l'emploi, l'éducation, l'accès à des prêts ou aux

charges politiques, ne mèneront pas à un changement systémique multisectoriel, bien qu'elles puissent toutefois améliorer la qualité de vie de certaines femmes ou leur permettre d'accéder à la sphère publique. Le changement durable dans les relations de pouvoir entre les genres doit passer par les approches axées sur « la demande » : la mobilisation des femmes, la sensibilisation des femmes quant à leur force et à la possibilité du changement et la mobilisation de leur pouvoir collectif pour qu'elles dirigent et agissent ensemble afin de concrétiser leur vision d'un ordre social plus juste. En d'autres mots, nous croyons, et nous en avons témoigné, que la clé réside dans la consolidation de mouvements de femmes pleinement conscientes des racines de l'inégalité et des structures de pouvoir sociales et entre les genres, ainsi que des mécanismes qui perpétuent ces structures. En effet, dans un tel contexte, les femmes uniront leurs efforts pour viser une transformation sociale plus vaste, profonde et durable.

Essentiellement, voilà ce que nous entendons par « efforts d'organisation pour les droits des femmes » et « approche axée sur les droits des femmes », qui sont des stratégies bien distinctes des approches instrumentales axées sur l'offre.

Notre troisième proposition consiste en ce que le véritable changement dans la vie des femmes doit se traduire par l'accès des femmes à l'ensemble complet des droits humains tels qu'inscrits aux instruments et aux accords de droits humains convenus à l'échelon international. Nous ne croyons pas que l'accès à un type de droits, comme l'égalité économique, garantira ou mènera nécessairement à l'accès à d'autres droits. Nous envisageons un monde où l'ensemble complet des droits (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels) deviendra une réalité concrète et vécue, plutôt que de lointaines normes ou des idéaux inaccessibles. Voilà notre vision du but ultime que vise le renforcement du pouvoir collectif des femmes et du monde meilleur qui résulterait de l'appui aux efforts d'organisation pour les droits des femmes.

Notre quatrième proposition consiste en ce que les droits des femmes et l'égalité des genres ne peuvent être laissés aux forces du marché, non plus qu'engendrés par elles. En effet, il n'existe aucune preuve que cela soit profitable, même dans les pays où les politiques néolibérales sont en vigueur depuis des années et où les femmes constituent désormais une grande part

de la main-d'œuvre officielle ou un segment important du marché. La protection des droits des femmes et l'avancement de l'égalité des genres doivent par conséquent continuer d'être une priorité. Ils doivent faire l'objet de l'engagement des acteurs étatiques et des organes multilatéraux à l'échelle internationale. Les États existent par leurs citoyen-ne-s et ils sont les premiers responsables de la protection des droits de leurs citoyen-ne-s. Quand la moitié de la population se voit essentiellement refuser l'égalité sociale, économique et politique, ou continue d'être la cible de violence fondée sur le genre, c'est aux États que revient l'obligation de protéger les droits des femmes et de poursuivre en justice ceux qui s'opposent à ces droits ou les enfreignent. Ainsi, nos efforts de plaidoyers doivent continuer de cibler particulièrement les États et les institutions multilatérales. Ils doivent rendre des comptes sur leur bilan quant à la protection de leurs citoyennes et à la défense de leurs droits.

Notre cinquième proposition énonce qu'en dépit du fait que les États et les acteurs et actrices multilatéraux soient les premiers responsables de la protection et de l'avancement des droits des femmes et de l'égalité des genres, les nouveaux acteurs et actrices du développement, notamment le secteur privé, influencent et façonnent l'accès des femmes à leurs droits ou la violation de leurs droits. Ces effets sont très sérieux et ne peuvent être ignorés. Ainsi, nous estimons que la collaboration avec ces nouveaux acteurs et actrices est une stratégie essentielle pour les organisations et les mouvements de droits des femmes. Cependant, il faut procéder avec un esprit critique et de manière réfléchie pour éviter l'assimilation ou une opposition mal informée. Dans cette optique, nous devons nous renseigner sur les nouvelles réalités et les différents acteurs et actrices ayant un rôle dans les processus de développement, particulièrement ceux qui ont une influence profonde sur les femmes. Il faut analyser leurs incidences en matière de genre et adopter des positions éclairées, notamment par la participation critique, pour influencer ces processus de sorte à faire progresser notre programme à long terme.

Notre sixième proposition suggère que les fruits du changement transformateur ne peuvent être tenus pour acquis, mais qu'ils doivent plutôt être protégés, préservés et maintenus. L'expérience démontre que même les victoires acquises depuis des décennies font l'objet de nouvelles menaces ou risquent

d'être renversées. Pensons au choix en matière de reproduction, à l'accès à l'éducation de base et à la liberté de mouvement. Les contrecoups envers les gains des femmes proviennent aujourd'hui non seulement des groupes traditionalistes, mais aussi de nouvelles entités comme les réseaux criminels et les groupes terroristes qui dénaturent la religion. Ainsi, les efforts d'organisation en faveur des droits des femmes, associés à de solides mouvements de femmes, constituent d'essentiels remparts contre ces forces et ils sont fréquemment les seuls à se battre pour protéger les acquis du passé.

Notre septième proposition énonce que ces types de processus de changements collectifs menant à une transformation sociale à long terme pour l'égalité des genres ne peuvent être construits sans ressources. S'ensuit notre profonde préoccupation par rapport à la disponibilité des ressources destinées aux efforts d'organisation pour les droits des femmes et la consolidation de mouvements. Nous reconnaissons que bon nombre des mouvements de femmes les plus efficaces au monde sont largement autofinancés et indépendants financièrement. Cela dit, les organisations qui ont contribué à renforcer ces mouvements ne le sont pas ! Les mouvements ont tous bénéficié de l'appui de donateurs, de gouvernements et de philanthropes clairvoyants, qui leur a permis de trouver les meilleures voies vers le changement. Dans un monde où la richesse est de plus en plus concentrée et où les écarts de revenus se creusent, le fait d'appuyer de telles initiatives est une responsabilité sociale et un impératif éthique. Ainsi, nous croyons que tous ceux et celles qui se disent concernés par le projet d'un monde plus juste, plus équitable et plus viable, notamment ceux et celles qui se proclament en faveur d'« investir dans les femmes et les filles », portent la responsabilité de financer les efforts d'organisation des femmes de manière adéquate et à l'aide de fonds considérables. Ils ont la responsabilité d'investir dans les efforts d'organisation pour les droits des femmes. Nous contestons le mythe voulant que cette approche ne mérite pas un appui financier substantiel en raison de sa lenteur. En effet, si l'on considère que le patriarcat et ses institutions sont vieux d'au moins dix mille ans, les changements provoqués par les organisations et les mouvements de droits des femmes en seulement cinq ou dix ans se sont produits à la vitesse de la lumière !

Notre huitième et dernière proposition veut que la mobilisation de plus de ressources visant les efforts d'organisation pour les droits des femmes et la lutte à long terme pour l'égalité des genres constitue une responsabilité collective. Il ne doit pas revenir entièrement aux organisations et mouvements de droits des femmes ou aux mouvements de justice sociale de convaincre les autres d'investir et d'appuyer leur travail. La responsabilité appartient aussi aux États, au secteur privé et aux autres acteurs et actrices de la communauté des donateurs souhaitant faire la promotion des droits humains et de la justice sociale. Ceux-ci doivent chercher les meilleurs moyens d'atteindre des résultats durables. Au-delà des projets à rendement rapide, ils doivent investir dans les initiatives transformatrices plus difficiles, s'attaquant aux causes profondes de l'injustice. Nous ne croyons pas que les distorsions actuelles quant à l'accès aux ressources pour les groupes de droits des femmes résultent d'une négligence, de préjugés ou de discrimination volontaires. Selon nous, il s'agit plutôt d'un manque d'information et d'une mauvaise compréhension des enjeux en cause. Nous estimons que notre rôle consiste à tenter de combler cette lacune. Nous espérons que ce rapport et ses publications connexes y réussiront. De même, nous croyons qu'il est de notre responsabilité d'aider à déclencher des échanges plus éclairés entre tous les acteurs et actrices concernés et nous espérons que des publications comme celle-ci nous aideront tous et toutes à cheminer dans cette direction.

Le contexte de l'analyse est maintenant dressé. Nous vous invitons à lire le rapport, à réfléchir à l'information, aux idées et aux analyses qu'il contient, et à les employer pour lancer de nouvelles conversations. Nous espérons par ailleurs que vous partagiez vos commentaires et vos idées qui sauront sans doute enrichir et étayer nos futures initiatives.

¹ Phénomène analysé de façon saisissante récemment par Deniz Kandiyoti dans son article *Crainte et colère : les femmes et la violence post-révolutionnaire*, 14 janvier 2013, <http://alencontre.org/moyenorient/egypte/crainte-et-colere-les-femmes-et-la-violence-post-revolutionnaire.html>.

² Adaptation de la matrice « Gender at Work », initialement présentée par Aruna Rao et David Kelleher dans « Is there life after mainstreaming? », *Gender and Development: Mainstreaming A Critical Review*, volume 13, numéro 2, Oxfam UKI, juillet 2005.

Le présent rapport a pour objectif d'aider à répondre au besoin, notamment chez les organisations de droits des femmes, de mieux comprendre le panorama actuel de financement à l'appui des femmes et des filles. En ce, nous cherchons à déterminer comment les entreprises et autres « nouveaux » acteurs façonnent le discours et les pratiques de financement. L'on ne prétend pas ici brosser un portrait exhaustif de la participation de ces acteurs au financement à l'appui du développement, mais l'on tâchera d'analyser en profondeur certaines des tendances les plus visibles touchant les femmes et les filles (la « pointe émergée de l'iceberg »). Ainsi, l'objectif est de présenter les perspectives d'importance pour permettre aux organisations de droits des femmes de jouer un rôle actif dans leur façonnement.

L'augmentation des partenariats public-privé, la hausse des demandes formelles concernant une participation accrue du secteur privé à la coopération au développement ainsi que la croissance de la responsabilité sociale d'entreprise (notamment par différents modèles d'« entreprises sociales ») sont des facteurs qui convergent et résultent en l'augmentation marquée de la visibilité des récits et des études favorisant le financement des femmes et des filles. Comme tendance connexe, on note que l'accent n'est désormais plus sur l'aide, mais sur l'investissement – c'est-à-dire que l'on assiste à la prolifération des solutions en matière d'investissement et d'affaires à des problèmes sociaux et liés au développement. On observe des transformations semblables dans la responsabilité sociale d'entreprise, qui était auparavant menée par des organes philanthropiques distincts, et qui est désormais de plus en plus intégrée à l'ensemble des stratégies d'affaires des entreprises, en fonction du pays où ils opèrent. En plus d'une participation directe des entreprises à l'élaboration des programmes de développement, les acteurs du secteur privé se voient comme des organisations tirant parti de leur force sur le marché et dans les chaînes de valeur afin de créer des solutions novatrices pour les femmes et les filles³.

De même, l'investissement dans les femmes et les filles à titre de « mesure économique intelligente », permettant de mettre fin à la pauvreté et à stimuler la croissance et la prospérité à long terme, est devenu ces dernières années la stratégie dominante du développement et de la philanthropie, et ce, à des niveaux sans précédent. Aujourd'hui, une multitude de campagnes et d'initiatives – certaines d'entre elles issues d'acteurs du secteur privé qui n'avaient jamais auparavant été perçus comme des acteurs du « développement » – ont pour but d'aider les femmes et les filles.

À la lueur de la vaste expérience de l'AWID en matière de recherche, d'analyse et de plaidoyer pour les ressources à l'appui des efforts d'organisation pour les droits des femmes, il nous importait grandement de comprendre les retentissements de ces nouvelles tendances sur les organisations de femmes. Notre dernière enquête mondiale auprès de ces dernières a révélé que, pour 2010, un échantillon de 740 organisations de femmes avait enregistré un revenu annuel médian d'à peine 20 000 dollars américains. Ce constat, qui reflète les enquêtes antérieures, confirme que la plupart des organisations de femmes sont considérablement

sous-financées, surtout si l'on considère l'ampleur des problèmes auxquels elles s'attaquent⁴. Nous avons également constaté que seulement 0,3 % des organisations de droits des femmes de l'échantillon reçoivent un financement direct de donateurs d'entreprise, ce qui nous a poussées à tenter de comprendre comment ces nouveaux acteurs pourraient atteindre les organisations de droits des femmes et dans quelle mesure les nouvelles tendances indiquent un changement à ce chapitre.

Dans cette optique et afin de mieux comprendre *les intervenant-e-s* et *la motivation* derrière ce nouvel intérêt à l'égard des femmes et des filles, l'AWID et Mama Cash, avec le soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères, se sont lancés dans ce projet de recherche conjoint. Après un recensement initial des nouveaux donateurs et donatrices à l'aide de données existantes au début de 2013, nous avons réalisé 34 entrevues auprès de bailleurs de fonds, de philanthropes, de dirigeantes d'organisation de droits des femmes et de fonds pour la promotion des femmes, afin d'analyser en profondeur les nouveaux acteurs, initiatives et arènes apparus dernièrement pour appuyer les femmes et les filles. Nous avons par la suite organisé une réunion en avril 2013 de façon à réunir 25 stratèges du domaine. Ces dernières ont pu échanger et élaborer des stratégies pour de nouvelles formes de participation et d'actions conjointes afin d'augmenter les ressources à l'appui de la défense des droits humains des femmes du monde entier. Lors de la réunion, il a été convenu, entre autres mesures, de poursuivre les recherches pour inventorier le panorama actuel, ce qui a donné, en plus de l'analyse distribuée à toutes les participantes à la réunion, le présent rapport. Celui-ci est le produit de l'analyse de 170 initiatives et des données publiques d'environ 150 d'entre elles. Ce tour d'horizon et recensement nous a permis de constater que **les engagements à l'appui des femmes et des filles pris entre 2005 et 2020 totalisaient 14,6 milliards de dollars américains**.

Quoi de neuf dans le panorama de financement actuel ?

Avant de présenter les constats de ce tour d'horizon, qui se centre sur les « nouveaux acteurs » participant au financement à l'appui des femmes et des filles, nous présenterons certaines des principales tendances définissant également l'ère actuelle⁵.

Le financement participatif : On s'approprie la technologie comme jamais auparavant de façon à mobiliser le public, qui peut désormais financer directement des projets partout dans le monde au simple clic d'un bouton. Catapult, un nouveau site de financement participatif, a été élaboré par Women Deliver à titre de « première plateforme de financement consacrée à l'égalité des genres » facilitant le financement des organisations de femmes sur le terrain⁶. Au cours de sa première année, on calcule que Catapult aura permis de recueillir 6,5 millions de dollars pour des projets présentés sur le site. Le financement participatif présente l'occasion d'élargir le bassin de ressources en démocratisant le processus de philanthropie, qui ne dépend plus du bon vouloir (ou du portefeuille) d'un petit nombre, mais de

« [...] les médias sociaux et la philanthropie en ligne ne sont pas des phénomènes nouveaux. Cela dit, le type de plateforme employée et les façons dont les gens tendent la main pour déployer de plus amples ressources sont les éléments novateurs. Les gens deviennent plus créatifs : que ce soit en ciblant les membres de la diaspora, en adoptant la philosophie “donner au prochain” ou en alliant la créativité à l'activisme. »

– Amina Doherty

celui d'un grand nombre, qui peuvent apporter une contribution par les « clics » de leur souris et parfois par des dons en espèces. Dans le même temps, en partie à cause de la nature de l'Internet, marqué par une évolution rapide et une concurrence de l'information, les plateformes de financement participatif se sont montrées, jusqu'à présent, plus efficaces pour certains projets plutôt que d'autres. Mieux comprendre le fonctionnement du financement participatif est la clé qui nous permettra de trouver des façons d'employer cette méthode pour soutenir le travail de défense des droits des femmes, qui ne se présente pas facilement sous forme de projets.

L'investissement d'impact : Apparue en 2007, le concept d'« investissement d'impact » a pris de l'ampleur auprès des multinationales et l'on prévoit une croissance allant jusqu'à 500 milliards de dollars américains en actifs d'ici la fin de la décennie⁷. Il s'agit d'une tendance d'investissement chez les entreprises, les organisations et les fonds qui cherchent à obtenir des retombées sociales et environnementales positives en plus de retours sur investissements⁸. Le Social Impact Investment Taskforce (le groupe de travail pour l'investissement d'impact social), formé de représentants des secteurs public et privé des pays du G8, offrira ses recommandations au secteur privé pour accroître l'investissement d'impact et ainsi permettre d'allier aide et commerce⁹. De plus en plus, les entreprises et les particuliers qui s'intéressent à l'investissement joignent leurs efforts à ceux des organisations de développement et de philanthropie pour réaliser des investissements initiaux dans des secteurs considérés autrement trop risqués.

Nouvelles arènes de convergence et de façonnement des programmes : Pour bon nombre des « nouveaux acteurs », les nouvelles plateformes sont devenues des arènes pour la convergence et l'élaboration des programmes. L'Initiative mondiale Clinton (Clinton Global Initiative, la CGI), les conférences Women Deliver, le Women's Forum for the Economy and Society et le Forum économique mondial donnent, de plus en plus, le ton et déterminent ce dont il sera question lors des discussions entourant le financement pour les femmes et les filles, ainsi que les grands enjeux de développement. L'objectif de la CGI, par exemple, est d'« élaborer et de mettre en œuvre des solutions novatrices aux problèmes mondiaux les plus urgents »¹⁰. Ces arènes rassemblent non seulement les plus récents acteurs du financement pour le développement, mais aussi les bailleurs de fonds de toujours. Par le passé, bon nombre de ces arènes ne bénéficiaient pas d'une forte participation des organisations de droits des femmes. Cela dit, les dernières années laissent entrevoir un changement à ce chapitre. On promet que davantage de ces tribunes continueront d'épouser une approche fondée sur les droits pour aborder les enjeux d'importance pour les femmes et les filles. Par contre, nombre d'activistes des droits des femmes ayant participé à ces rencontres parlent d'une courbe d'apprentissage importante avant de pouvoir communiquer efficacement avec ces acteurs et établir une discussion critique et constructive.

Nouvelle participation des femmes de fortune : De plus en plus de femmes atteignent les cimes du succès dans le monde des affaires et dans diverses professions, lancent leur propre entreprise ou deviennent héritières. Les femmes fortunées participent donc de plus en plus aux programmes de philanthropie et de développement et sont de plus en plus considérées comme des actrices importantes dans ces secteurs¹¹. Les réseaux comme Women Moving Millions encouragent les femmes fortunées à faire des dons de 1 million de dollars américains ou plus pour l'avancement des femmes et des filles. « Il y a quelques années seulement, certains considéraient les mots “femmes” et “philanthropie” comme une contradiction. Mais les deux dernières décennies [...] ont révélé [...] une croissance inouïe dans le secteur des fonds pour la promotion des femmes, des cercles philanthropiques de femmes, de femmes à la tête de grands projets de collecte de fonds et de femmes effectuant de très grands dons. »¹²

Leadership des jeunes femmes : Les jeunes dirigeantes font preuve d'innovation en créant leurs propres arènes d'organisation et d'activisme : elles usent de leur créativité pour mettre les technologies numériques et les médias au profit de la défense des droits des femmes. Elles se mobilisent aujourd'hui dans le cadre de groupes de jeunes, de groupes étudiants, de groupes de femmes, de réseaux informels, d'ONG officielles et de mouvements sociaux. Elles se penchent sur des enjeux aussi divers que : l'environnement ; la violence à l'égard des femmes (d'anciennes ou de nouvelles formes) ; la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction ; la bonne gouvernance et la démocratie. Les jeunes femmes deviennent aussi actives dans le secteur de la philanthropie et cherchent à innover, ou même à lancer leurs propres initiatives, plutôt que de se fier aux modèles et réseaux existants. On observe notamment un certain nombre de nouveaux projets et organisations pourvus d'une identité « à but lucratif » avec une mission sociale. Par exemple, FEED, fondée par Lauren Bush et Ellen Gustafson en 2007, de concert avec le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, « produit et vend des sacs réutilisables [ainsi que des bracelets, des tee-shirts et des sacs à dos] qui ressemblent à des sacs de denrées où l'on peut lire “FEED”. La moitié des profits permettent de nourrir ceux et celles qui ont faim. »¹³ Par ailleurs, le projet « Brave » a été lancé par Jessica Hendricks dans le but de sensibiliser les gens au problème de la traite des personnes et de recueillir des fonds à cette cause. « Brave » est une collection de bijoux confectionnés par des artisan-e-s cambodgien-ne-s de milieux défavorisés. Une part des profits de l'organisation est versée aux organisations qui œuvrent à combattre la traite des personnes¹⁴. Liz Bohannon est une autre jeune leader qui a lancé, immédiatement après l'université, Sseko Designs, soit une marque de mode éthique visant à donner aux jeunes femmes douées une source de revenus leur permettant de poursuivre leurs études universitaires (pendant les neuf mois entre la fin de l'école secondaire et le début de l'université) dans l'objectif de « mettre fin au cycle de la pauvreté et de créer une société plus équitable. »¹⁵ Chaque femme ayant travaillé à Sseko poursuit actuellement des études universitaires ou a déjà obtenu son diplôme¹⁶.

Les jeunes sont très impliquées. Le travail de cette nouvelle cohorte est impressionnant.

– Mallika Dutt,
PDG de Breakthrough

Les célébrités participent de plus en plus à la cause des femmes et des filles. America Ferrera, Ashley Judd, Salma Hayek, Angelina Jolie, Beyonce et Nicole Kidman, entre autres, y contribuent toutes et prêtent leur voix à certains enjeux afin de susciter un intérêt et de sensibiliser les gens. Leur participation peut par exemple prendre la forme de la sélection d'une « collection » de projets sur Catapult. S'il est vrai qu'il y a dans le recours aux célébrités une véritable occasion de sensibiliser la population à une cause ou à un enjeu, ces initiatives présentent aussi le risque d'invisibiliser leurs bénéficiaires. (PRODUCT) RED est une stratégie de marque conjointe lancée en 2006 par Bono qui permet le versement d'un pourcentage des profits de vente des produits participants au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Selon ce modèle, « les célébrités se portent garantes du caractère éthique des produits de façon à [encourager les gens à] acheter des marques emblématiques pour aider un « lointain autrui », c'est-à-dire, les Africain-e-s touché-e-s par le sida. Cette approche est très différente de celle « d'aider l'Afrique » en achetant des produits réellement confectionnés en Afrique par des Africain-e-s ou en choisissant des produits confectionnés selon des conditions de production dites supérieures sur le plan social, environnemental ou relatif au travail. »¹⁷ Dans d'autres cas, la célébrité en question participe activement à l'initiative et travaille directement à mobiliser les gens autour d'un enjeu particulier. Angelina Jolie a soutenu la cause des réfugié-e-s et des personnes déplacées dans leur propre pays à titre d'envoyée spéciale des Nations Unies et a entrepris une multitude de projets caritatifs, notamment le lancement de sa propre fondation¹⁸. Dernièrement, elle s'est associée avec Microsoft pour fonder KIND, afin de « créer un mouvement de travail bénévole unissant cabinets d'avocat-e-s, entreprises privées, organisations non gouvernementales, établissements universitaires et autres bénévoles, qui offriront, avec compassion, des conseils juridiques de qualité à des enfants non accompagnés réfugiés et immigrants aux États-Unis »¹⁹. Nicole Kidman, dans son rôle d'ambassadrice des Nations Unies pour les femmes, a offert son soutien à titre de « porte-parole du programme *Dites non – Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes* d'ONU Femmes, et voyage partout dans le monde pour intensifier les voix des survivantes dans les médias et recueillir des fonds qui seront versés à des programmes combattant la violence à l'égard des femmes »²⁰.

L'importance de la collaboration multisectorielle

Les tendances susmentionnées ne sont qu'un aperçu d'un panorama en évolution. Elles semblent toutes pointer vers l'importance, pour les organisations de droits des femmes, de nouer le dialogue avec les nouveaux acteurs et actrices pour accroître leurs capacités financières dans un monde où les donateurs et donatrices de toujours prennent du recul. Les organisations de femmes ont traditionnellement puisé des ressources chez les gouvernements, les institutions multilatérales, les fondations, les organisations non gouvernementales internationales (ONGI)²¹ et les fonds pour la promotion des femmes. Cependant, les politiques de financement et les priorités de bon nombre de ces alliés de longue date connaissent également une évolution. Qui plus est, le bassin de ressources de

ces alliés est relativement statique comparativement aux immenses fonds actuellement mobilisés et déployés par certains nouveaux acteurs. Continuer de se fier à nos alliés de longue date n'est pas une solution viable à long terme d'une perspective financière. D'autre part, la vague actuelle d'intérêt à l'égard des femmes et des filles présente une occasion importante aux organisations de droits des femmes, en ce qu'elles pourront éventuellement façonner le programme d'action de ces nouveaux acteurs.

Bien comprendre le panorama de financement et ses acteurs est un excellent point de départ pour toute discussion sur la pertinence de nouer le dialogue avec un certain acteur ou actrice, comment s'y prendre, à qui s'adresser et que ne pas faire. Pour tenter de guider cette conversation, la prochaine section présente les constats du tour d'horizon.

³ Voir l'analyse présentée dans *Arroser les feuilles et affamer les racines*, 2014

⁴ Angelika Arutyunova et Cindy Clark. *Arroser les feuilles et affamer les racines*. Toronto : AWID. 2014. En ligne. <http://www.awid.org/Library/Watering-the-Leaves-Starving-the-Roots>

⁵ Cette analyse doit être lue comme une annexe à l'analyse des tendances présentée dans *Arroser les feuilles et affamer les racines*.

⁶ Women Deliver, « About », s.d. En ligne. 1 décembre 2013. <http://www.womendeliver.org/about/staff/>

⁷ Freireich, Jessica et Katherine Fulton. *Investing for Social and Environmental Impact: A design for Catalyzing and Emerging Industry*. Monitor Institute. Janvier 2009. En ligne. 3 décembre 2013. <http://www.monitorinstitute.com/what-we-think/impact-investing/#impact-investing>

⁸ GIIN. « Impact Investing » Global Impact Investing Network. s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://www.thegiin.org/cgi-bin/iowa/investing/index.html>

⁹ Worsham, Erin. « 3 Insights into the Future of Impact Investing ». *Devex*. 11 septembre 2013. En ligne. 3 décembre 2013. https://www.devex.com/en/news/3-insights-into-the-future-of-impact-investing/81783?mkt_tok=3RkMMJWWf9wsR0nv6TId%2FhmjTEU5z16ewpXa%2Bzglkz2EFye%2BLIHETpodcMS8prMK%2BTFAwTG5toziV8R7bNKc1r2NkQXBfn

¹⁰ Clinton Global Initiative. « About Us » s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://www.clintonglobalinitiative.org/aboutus/>

¹¹ Par exemple, aux É.-U. seulement, plus de 10,6 millions d'entreprises avaient une femme à sa tête et ont employé 19,1 millions de personnes ainsi que généré 2,5 billions de dollars en ventes. Voir <http://www.womenofwealthmagazine.com/about-us.html>

¹² Sondra Shaw-Hardy. « Sondra Shaw-Hardy » Women and Philanthropy. S.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://www.womenandphilanthropy.org/>

¹³ « Top 15 Young Female Entrepreneurs and Their Rising Companies » Under30ceo.com. 15 mars 2011. En ligne. 3 décembre 2013. <http://under30ceo.com/top-15-young-female-entrepreneurs-and-their-rising-companies/>

¹⁴ The Brave Collection. « The Jewelry » s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://thebravecollection.com/pages/the-jewelry>

¹⁵ Sseko Designs. « Our Story » s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://ssekodesigns.com/our-story/>

¹⁶ ibidem

¹⁷ Richey, Lisa Ann et Stefano Ponte. « Are Celebrities Good for Development Aid » Aidwatch. 4 avril 2011. En ligne. 3 décembre 2013. <http://aidwatchers.com/2011/04/are-celebrities-good-for-development-aid/>

¹⁸ UNHCR « Fiche d'information sur Angelina Jolie » UNHCR s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621e245.html>

¹⁹ KIND. « What is KIND? » KIND. s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <https://www.supportkind.org/en/about-us>

²⁰ UN Women. « Ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes Nicole Kidman » UN Women. s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://www.unwomen.org/fr/partnerships/goodwill-ambassadors/nicole-kidman>

²¹ Historiquement, les ONGI s'adonnaient principalement à la réaffectation de fonds.

1.1 Les acteurs et actrices

L'AWID a réalisé un tour d'horizon initial des 170 initiatives issues des entreprises ainsi que des données rendues publiques chez 150 d'entre elles. Ces travaux nous ont permis de constater que **les engagements à l'appui des femmes et des filles totalisaient 14,6 milliards de dollars américains**. Bien que ce travail ne soit nullement exhaustif, il s'avère toutefois un point de départ utile pour comprendre certaines des principales caractéristiques de ces initiatives.

À la lumière du très vaste panorama d'acteurs et de parties prenantes participant au financement des initiatives pour les femmes et les filles, nous avons choisi de nous centrer sur les initiatives :

- aujourd'hui actives ou envisagées²³ ;
- comprenant un partenariat entre au moins deux entités appartenant à des secteurs de financement différents ;
- dont au moins un des partenaires appartient à un secteur de financement « non traditionnel » (ce qui exclut les agences bilatérales et multilatérales, les États, les fondations caritatives d'entreprise, les ONGI et les fonds pour la promotion des femmes) ou emploie des moyens de financement « non traditionnels »²⁴ ;
- pourvues d'un objectif de développement concernant les femmes et les filles.

Étant donné que nous nous concentrons sur les acteurs du secteur privé et que ceux-ci peuvent être aussi différents les uns des autres, il convient de clarifier ce que nous entendons par « secteur privé ». Dans le cadre du présent document, le secteur de l'entreprise privée s'entend, pour nous, des organisations qui ont pour objectif primaire la conduite d'activités à but lucratif par la production de biens ou la prestation de services.

Dans les résultats présentés ci-dessous, une distinction est faite entre le secteur des entreprises privées et les fondations d'entreprise, que nous considérons comme deux catégories différentes. Cela nous permet de séparer l'entreprise, soit l'entité à but lucratif, de sa fondation, dont la mission n'est pas liée au profit.

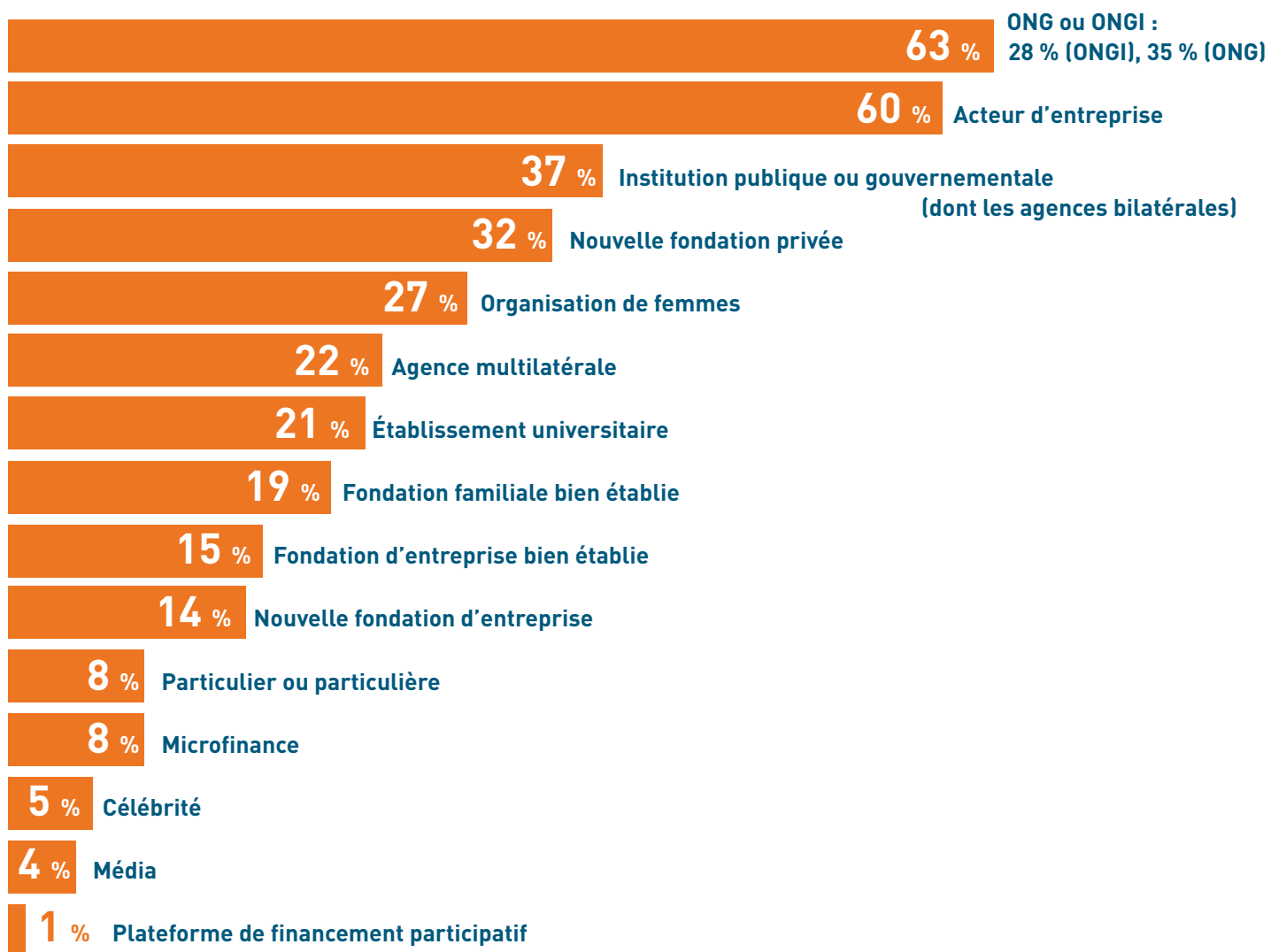
Par « organisations de femmes », nous entendons les organisations et les fonds pour la promotion des femmes qui se définissent elles-mêmes comme telles ou bien les organisations dont les objectifs principaux sont liés à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. On pourrait citer, à titre d'exemple, Women for Women International, Women Deliver ou le Fonds Mondial pour les Femmes, entre autres.

La figure ci-dessous résume bien les acteurs les plus actifs dans les partenariats inventoriés. Il convient de souligner que le pourcentage correspond au *nombre* d'initiatives auxquelles participe chaque acteur.

Figure 1 : Les acteurs et actrices

Source : 170 initiatives

Chaque initiative peut comprendre plus d'un type d'acteur et les résultats ne totalisent pas 100 %.



Le type d'acteur qui s'engage le plus fréquemment dans de tels partenariats est les organisations non gouvernementales (soit 63 % : 35 % étant des ONG et 29 % des ONGI n'étant pas explicitement des « organisations de femmes ») comme Plan International, Oxfam International ou Vision mondiale.

Suivent les acteurs d'entreprise, comme Exxon Mobile et Coca Cola (60 %), ce qui confirme l'intérêt de ce secteur dans le financement, la gestion et la mise en œuvre de programmes liés aux femmes et aux filles.

Les institutions publiques ou gouvernementales occupent la troisième place avec 37 %, dont 9 % correspond à des agences de développement bilatérales, soit une source de financement de longue date pour les femmes et les filles²⁵. Les agences multilatérales, les établissements universitaires et autres ont participé à hauteur de 20 % ou moins dans les partenariats inventoriés.

Les organisations de femmes étaient engagées dans des partenariats dans 27 % des cas, en dépit du fait que les données disponibles indiquaient qu'elles recevaient un « soutien direct » dans seulement 9 % des cas.

1.2 Taille, lieu et orientation de ces initiatives

Les 170 initiatives examinées se situent partout dans le monde et sont plus fortement concentrées en Afrique subsaharienne (50 %), en Asie du Sud (25 %) et en Amérique latine (20 %). Les initiatives mondiales (dépourvues d'une orientation régionale particulière) représentaient 25 % des initiatives totales inventoriées. On compte parmi ces initiatives « Girl Effect » des fondations Nike et Novo, ainsi que la campagne « Parce que je suis une fille » de Plan International.

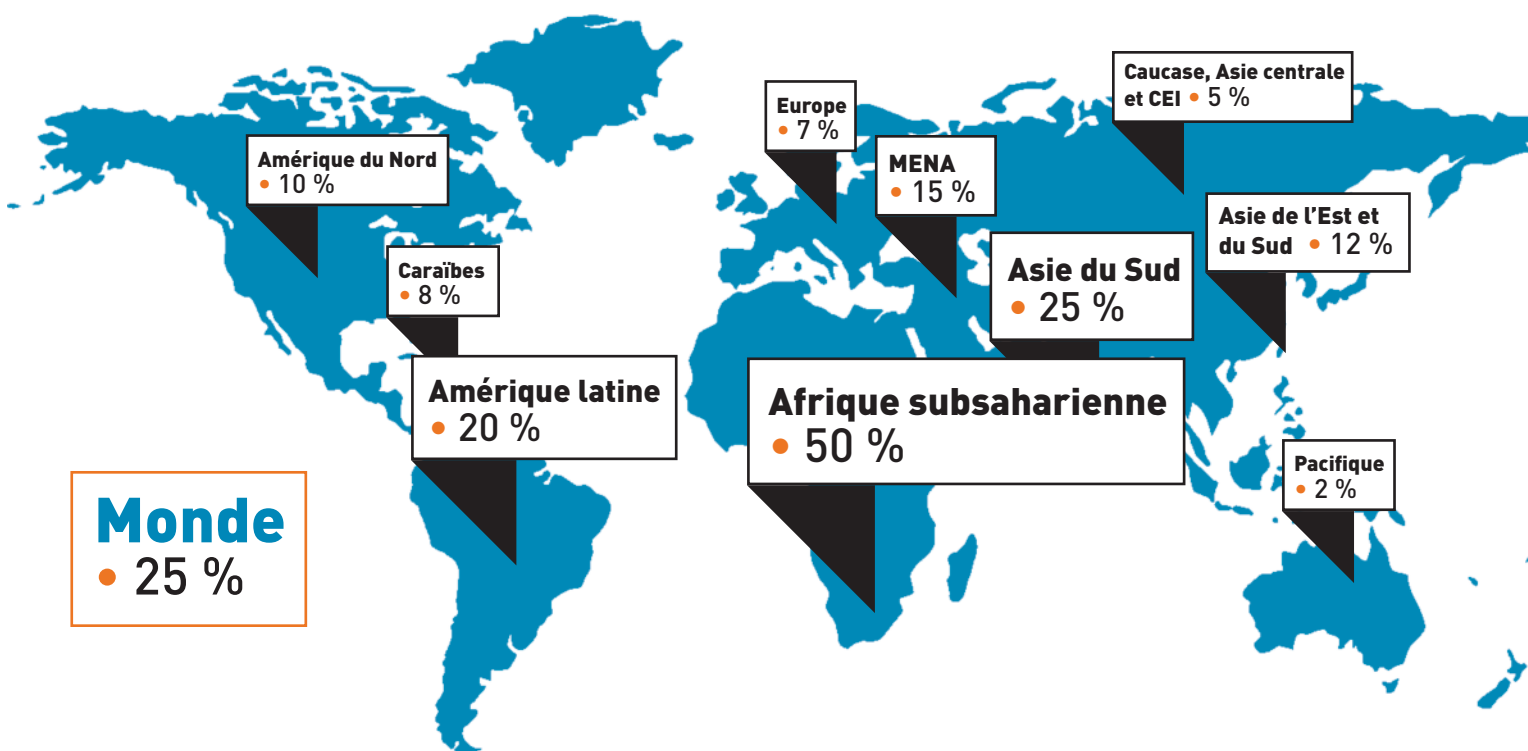
En ce qui concerne la provenance de ces initiatives, on constate que la majorité d'entre elles sont issues des pays du Nord et destinées aux pays du Sud (84 %). Toutefois, un nombre important d'entre elles (75 %) s'effectuent entre pays du Sud²⁶. Qui plus est, les sociétés multinationales possédant des bureaux partout dans le monde ou un partenariat avec des membres de pays du Nord ou du Sud canalisent des ressources vers le Sud dans 15 % des cas.

La valeur moyenne d'une initiative, selon une moyenne sur cinq ans, était de 123 millions de dollars américains. La médiane était de 3 millions de dollars et la somme totale des engagements pris pour la cause des femmes et des filles de 14,6 milliards de dollars. Ces chiffres soulèvent d'importantes questions quant aux acteurs et actrices les mieux placés pour participer à ces partenariats étant donné la taille médiane des initiatives.

Figure 2 : Profil des « nouvelles » initiatives

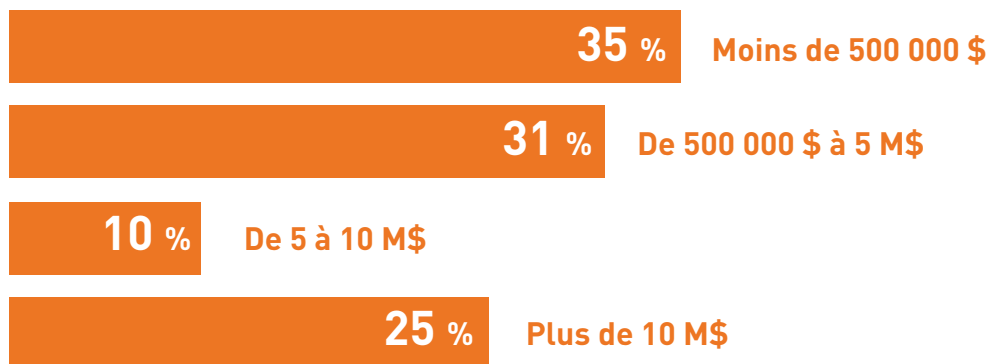
Source : 170 initiatives

Chaque initiative peut cibler plus d'une région.



Taille des initiatives

Source : 147 initiatives, 23 n'ayant pas publié cette donnée



MOYENNE :

123 M\$

MÉDIANE :

3 M\$

TOTAL :

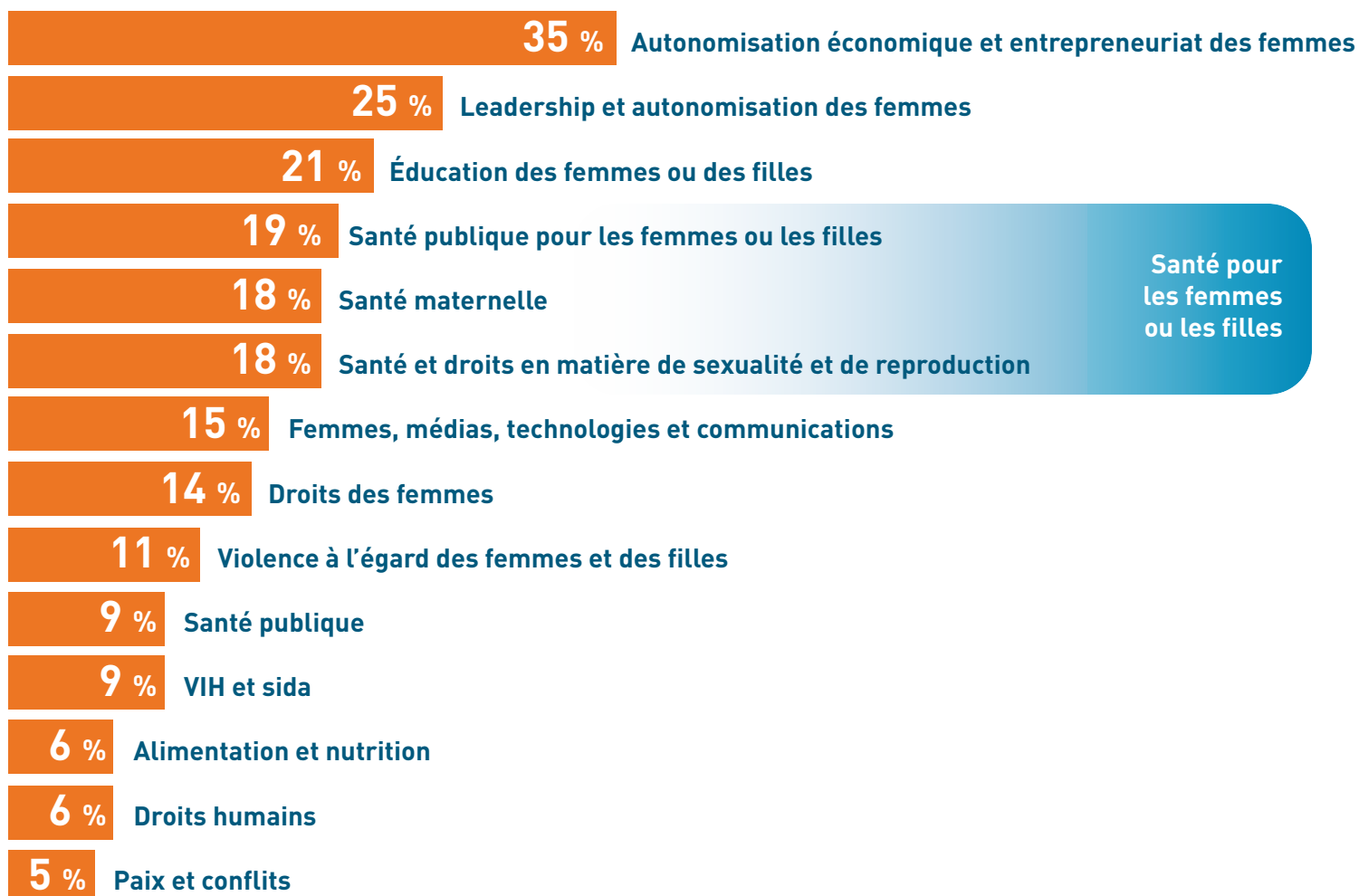
14,6 G\$

1.3 Qu'appuie-t-on ?

La présente section examinera les cinq plus grands thèmes traités par les initiatives inventoriées. On illustrera chaque thème d'exemples issus de certaines initiatives pour offrir un tour d'horizon aussi clair que possible du travail réalisé. Lorsque possible, nous présenterons aussi le raisonnement d'un acteur concernant l'importance d'un certain thème, ce qui donnera des pistes quant à sa motivation.

Figure 3 : Thèmes des initiatives

Source : 170 initiatives



1.3.1 Autonomisation économique et entrepreneuriat

Étant donné que les enjeux économiques sont la première préoccupation des acteurs de l'entreprise privée et que de nombreuses initiatives ont été lancées en période de croissance économique relativement faible (voire en récession), il n'est pas surprenant que « l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat » soit le thème le plus populaire chez les initiatives inventoriées. À ce chapitre, de nombreux acteurs du secteur privé s'efforcent de changer leurs pratiques commerciales (p. ex. en intégrant des femmes dans leurs chaînes d'approvisionnement), ce qu'ils associent de manière générale à la prospérité et à la croissance mondiale.

On reconnaît dans ce secteur que les femmes sont confrontées à des obstacles structurels les empêchant de participer à l'économie officielle ou d'obtenir une rémunération équitable pour leur travail. Cette situation nuit à la santé économique générale des collectivités et des nations. Comme le souligne le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE-CAD), « le développement économique des femmes est une condition nécessaire au développement durable et à la croissance favorisant les pauvres [...] puisqu'il permet d'augmenter l'accès des femmes aux ressources et aux occasions économiques, notamment aux emplois, aux services financiers, à la propriété et aux autres biens de production, au développement des compétences et à l'information sur les marchés²⁷ ».

Un exemple d'initiative en ce genre est la société Exxon Mobil et la Exxon Mobil Foundation, qui travaillent en collaboration avec des partenaires²⁸ locaux et internationaux dans le cadre du projet *ExxonMobil Women's Economic Opportunity Initiative*. Ce programme « s'efforce d'aider les femmes à réaliser leur potentiel économique et à devenir des agentes du changement économique et social dans leur collectivité. Pour ce faire, il entend créer des entrepreneuses et des chefs de file du monde des affaires grâce au développement des compétences, à des programmes de mentorat et à des réseaux de femmes d'affaires. Il prévoit aussi l'investissement dans la recherche, permettant d'obtenir les meilleures données disponibles relativement aux interventions les plus efficaces en vue d'investir intelligemment. Finalement, il compte mettre en œuvre des technologies à fort impact pour accélérer le développement économique des femmes. »²⁹ Jusqu'à présent, Exxon Mobil et la Exxon Mobil Foundation ont investi plus de 60 millions de dollars américains dans plus de 90 pays³⁰.

La société minière Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc. décrit, dans un document sur son initiative *Dream Builder: The Women's Business Creator*³¹, que « ces dernières années, un corpus croissant de recherches démontre qu'investir dans les femmes crée un effet multiplicateur, en contribuant non seulement à la croissance des petites entreprises pour générer des retombées économiques, mais au réinvestissement des nouveaux revenus dans les fondements mêmes d'une collectivité viable, comme l'éducation des enfants ou la santé des familles, élevant ainsi le bien-être de la collectivité tout entière »³². Par conséquent,



l'initiative a pu octroyer 3,9 millions de dollars américains à l'établissement d'un cyberinstitut commercial pour les femmes, ce qui permettra d'offrir une formation en affaires à 3 400 entrepreneuses³³. En employant un modèle d'éducation à distance par Internet, l'objectif est de fournir aux entrepreneuses des connaissances et des compétences qu'elles pourront continuer de peaufiner avec leurs pairs après l'obtention de leur diplôme³⁴. Cela permet aux femmes de « savoir où trouver l'information et de construire leur chaîne d'approvisionnement »³⁵.

En 2010, Coca-Cola a lancé le projet « 5 by 20 Women Initiative » dans 12 pays, un engagement à l'échelle mondiale pour « favoriser l'autonomisation économique de 5 millions d'entrepreneuses à tous les niveaux des chaînes de valeur de l'entreprise d'ici 2020. Il offre aux femmes un accès à des cours en affaires et à des services financiers, et il favorise la création de liens avec des pairs et des mentors [...] »³⁶. En dépit de l'objectif ambitieux du projet, les ressources consacrées à sa réalisation n'ont pas encore été rendues publiques. Le président-directeur général de Coca-Cola, Muhtar Kent, a livré la réflexion suivante à l'occasion d'une conférence en 2013 : « chaque fois qu'une entrepreneuse est créée, la collectivité se renforce [...] et quand les collectivités sont plus fortes, les entreprises sont plus fortes. »³⁷ Kent a réitéré que, même si les partenariats avec le gouvernement et la société civile sont importants, les entreprises doivent se concentrer sur les initiatives liées à leurs activités. « Il ne peut s'agir que d'un projet [...] il ne peut s'agir que de la philanthropie, conclut-il. Il doit y avoir un avantage commercial quelconque. »³⁸

1.3.2 Leadership et autonomisation

Le leadership et l'autonomisation comme thème font également souvent l'objet d'appui. Des exemples d'initiatives se rangeant sous ce thème comprennent le projet « Developing Leadership in Girls in Cameroon » qui a bénéficié d'un financement de 50 000 dollars sur deux ans (2010-2012) par le Alverno College³⁹. L'initiative prévoyait principalement le lancement d'un programme de développement des compétences en leadership des filles à l'échelle nationale par le biais de cours, d'échanges et de stages entre le Alverno College aux É.-U. et la St. Joseph's Comprehensive School for Girls au Cameroun⁴⁰. C'est en ces mots que l'on explique la logique du programme : « [...] les femmes demeurent fortement désavantagées en raison d'une discrimination liée au genre qui se manifeste sous forme de violence sexuelle, d'occasions limitées d'éducation et de travail et de lois restrictives. Pour s'approprier leur pouvoir (et devenir "autonomisées"), les femmes doivent améliorer leurs compétences de communications et de leadership, ainsi que parvenir à se voir elles-mêmes comme des agentes capables d'influencer autrui et les institutions. »⁴¹

Un autre exemple d'initiative liée à ce thème est un projet mené par Oxfam International et le ministère britannique de la Coopération au développement (DFID) ainsi qu'Égalité Maintenant, Oxfam America et Women's Legal Circle. Le programme « *Phase II of Raising Her Voice* » a

pour objectif principal d'éliminer les barrières structurelles aux droits des femmes en vue d'une pleine participation de celles-ci en politique⁴². Le programme compte améliorer la vie de 140 000 femmes en apportant une contribution de 9,4 millions de dollars américains sur trois ans à l'appui de la participation et du leadership des femmes en politique. Les donateurs sont motivés par un désir de changer la statistique selon laquelle « seulement 19,3 % des représentant-e-s parlementaires élu-e-s et seulement 16 des 188 chefs d'État du monde sont des femmes »⁴³. Tel qu'énoncé dans les documents du programme : « Cela est indicateur de la sous-représentation des femmes à tous les niveaux décisionnels et met en relief combien il est difficile pour les femmes de se faire entendre. Même les femmes qui atteignent des positions décisionnelles importantes continuent de se buter à des obstacles empêchant leur pleine et égale participation. L'exclusion est d'autant plus grande pour les femmes pauvres et marginalisées. »⁴⁴

1.3.3 L'éducation pour les femmes et les filles

Il est universellement admis que l'éducation est un puissant agent d'égalisation et qu'il est central au développement. Il n'est donc pas surprenant que l'éducation pour les femmes et les filles soit le troisième thème le plus fréquemment appuyé.

« Join My Village » est un exemple d'initiative collaborative liée à ce thème, unissant les efforts de General Mills, Merck, CARE International et de la célébrité Lee Ann Womack. « General Mills et Merck espèrent annoncer jusqu'à 1,2 million de dollars en contributions d'ici le 31 décembre 2013. »⁴⁵ L'initiative est issue de la croyance selon laquelle « plus les gens sont conscients des enjeux, des histoires et des personnes du Malawi – même s'il ne s'agit que d'une vidéo ou d'une chanson – plus le changement positif et durable est susceptible de se produire », explique Elle Goldberg Luger, vice-présidente de General Mills Community Action⁴⁶. Le projet se dessine autour d'une plateforme numérique qui cherche à créer une communauté mondiale. Les visiteurs et visiteuses peuvent « déployer » des fonds des entreprises commanditaires via des sites et médias sociaux, ainsi que verser des dons aux programmes de CARE pour l'éducation, la santé et le travail au Malawi et en Inde⁴⁷. La campagne est « indicatrice du changement opéré dans la philanthropie d'entreprise », affirme Helene D. Gayle, présidente-directrice générale de CARE. « Les fondations ne sont plus les seules à participer : les entreprises participent aussi. »⁴⁸

Pour présenter un autre exemple, l'initiative *10x10: Connect the Dots, Educate Girls, Change the World* est à la fois un film et une campagne d'action sociale visant à inspirer les gens à passer à l'action pour appuyer l'éducation des filles. Son budget total est estimé à 10 977 766 dollars pour 2010-2014^{49 50}. On invite les gens à participer en organisant la projection du long-métrage *10X10*, en versant un don au fonds Girl Rising ou en « se joignant au mouvement » pour l'éducation des filles⁵¹. Shelly Esque, vice-présidente du Intel Corporate Affairs Group et présidente de la Intel Foundation explique que ce qui a poussé Intel à devenir



un partenaire fondateur de l'initiative a été en partie les « preuves accablantes qu'investir dans les adolescentes du monde en développement crée des transformations profondes pour les familles, les collectivités et les pays tout entiers »⁵². La campagne diffuse un seul message : « fournir aux filles des nations en développement une éducation changera le monde »⁵³. Les dons du public au fonds Girl Rising sont répartis équitablement entre les partenaires, qui comprennent : CARE USA, Vision mondiale, Partners in Health, Plan International USA, la Fondation des Nations Unies (Girl Up), Room to Read et A New Day Cambodia. Ceux-ci appuient des initiatives pour l'éducation des filles partout dans le monde. Esque explique combien « le programme est remarquable parce qu'il apporte un effet multiplicateur à des efforts auparavant isolés et fait passer les gens du *quoi* au *comment* relativement à la concrétisation d'un changement profond pour les filles du monde en développement⁵⁴ ».

Pour donner un autre exemple, le « mouvement » lancé par Nicholas Kristof et Sheryl WuDunn à partir de leur livre *La moitié du ciel* cherche à « sensibiliser les gens aux enjeux touchant les femmes ainsi que promouvoir des mesures concrètes pour favoriser les occasions pour les femmes et les filles du monde entier »⁵⁵. La campagne a permis de recueillir 392 469 dollars (l'objectif était de 500 000)⁵⁶. Elle se centre sur 10 pays par l'intermédiaire d'un film. On donne aux gens la possibilité d'appuyer les filles figurant dans le film, d'organiser une projection du film, de participer à un jeu sur les médias sociaux, de verser un don directement aux partenaires en question, entre autres⁵⁷. Le jeu sur les médias sociaux se centre surtout sur les dons et « permet de directement traduire le virtuel en réalité en terme de dons et de sensibilisation aux enjeux de l'éducation des filles »⁵⁸. Les participant-e-s au jeu peuvent accomplir une mission qui « déverrouilla » un livre. Ainsi, « d'un simple clic, on peut envoyer un vrai livre [de la Pearson Foundation, par l'entremise de l'organisation à but non lucratif Room to Read] à une fille dans le besoin »⁵⁹.

La fondation George Malaika mène un autre programme à intervenants multiples qui se définit par une approche holistique à l'éducation. La fondation a pu lancer en 2012 – conjointement avec Nestlé, Vodacom, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies et la Buchan Family Foundation – l'initiative « Bridging the Gap: Empowering Women Through Education », qui bénéficie d'un engagement à hauteur de 1 017 240 dollars sur trois ans. Les partenaires disent que « l'éducation ne peut pas être effectuée de manière isolée : elle doit tenir compte des facteurs environnementaux, qui influent sur le succès des programmes »⁶⁰. Le programme non seulement prévoit des bourses, des fournitures scolaires et des uniformes, mais vise aussi à créer un environnement sûr pour les filles à l'école, à veiller à ce que les enfants aient deux repas par jour, de l'eau saine et des conditions salubres, notamment des latrines hygiéniques. Le programme planifie ouvrir prochainement un centre communautaire FIFA Football for Hope, soit un centre de santé, de sports et d'apprentissage pour les enfants et les adultes de la collectivité⁶¹. L'objectif de l'expansion des programmes et de « veiller à ce que l'accès à une éducation de haute qualité devienne un droit et cesse d'être un privilège »⁶².

1.3.4 La santé pour les femmes et les filles

Au chapitre de la santé, les thèmes de la santé publique des femmes et des filles (19 %), la santé maternelle (18 %), ainsi que la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction (18 %) bénéficient aussi d'un appui fréquent par les nouvelles initiatives.

Bringing Hope to Rural Tanzanians, une initiative de 10 millions de dollars américains menée par la Benjamin William Mkapa HIV/AIDS Foundation, le gouvernement de Tanzanie et la compagnie minière African Barrick Gold, a été conçue en « réponse à des recherches démontrant que, malgré un taux élevé de participation aux soins prénataux en Tanzanie, seulement 42 % des femmes donnent naissance dans des établissements de santé en région rurale, comparativement à 82 % en région urbaine. Chaque année, au moins 8 000 femmes en Tanzanie meurent inutilement de causes liées à la grossesse et 32 nouveau-nés meurent par 1 000 naissances vivantes. »⁶³ Conséquemment, l'initiative d'une durée de quatre ans s'engage à « renforcer et accroître les soins et les traitements liés au VIH et au sida, les soins obstétricaux d'urgence et les services de prévention de transmission du VIH mère-enfant en région rurale de Tanzanie. Cela comprend notamment l'appui en compétences cliniques et en compétences de gestion et de leadership d'au moins 1 500 professionnels, en plus de la construction et de l'approvisionnement en équipement de 30 centres d'opérations chargés d'offrir des services de la plus haute qualité. »⁶⁴

Every Woman, Every Child

L'initiative la plus visible relativement à la santé des femmes est probablement *Every Woman, Every Child* (EWEC), que l'on décrit comme un « mouvement » piloté par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour « mobiliser et intensifier les mesures mondiales en vue d'améliorer la santé des femmes et des enfants partout dans le monde »⁶⁵. Par l'entremise de partenariats à intervenants multiples, l'initiative compte parmi ses membres « 260 dirigeants gouvernementaux, membres d'organisations multilatérales, du secteur privé et de la société civile. EWEC a pour objectif de sauver la vie de 16 millions de femmes et d'enfants, ainsi que d'améliorer la vie de millions d'autres encore. »⁶⁶

Le Sommet de Londres sur le planning familial, lancé par la Bill and Melinda Gates Foundation et le gouvernement du Royaume-Uni, avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour la population, constituait un des engagements en lien avec cette initiative. Le Sommet s'appuyait sur l'idée que « le planning familial est parmi les investissements les plus rentables qu'un pays puisse faire pour son avenir »⁶⁷. Le sommet a donné lieu à un partenariat mondial, dans le cadre duquel les donateurs et les pays en développement se sont engagés à hauteur de 4,6 milliards de dollars américains « pour permettre à 120 millions de femmes et de filles issues des plus pauvres pays du monde à employer des mesures contraceptives modernes d'ici 2020. »⁶⁸ Dans certains cas, les engagements pris dans le cadre du Sommet font aussi partie d'EWEC.

Une multitude d'autres initiatives et d'événements ont été créés dans le cadre de l'initiative EWEC. En date de septembre 2012, les engagements totalisaient plus de 40 milliards de dollars. Pour les besoins du projet, nous avons intégré au présent tour d'horizon 47 des engagements d'EWEC et du Sommet de Londres sur le planning familial qui remplissaient nos critères. Ces 47 initiatives représentaient 9 milliards de dollars des 14,6 milliards totaux inventoriés.

L'approche d'EWEK à la participation du secteur privé reflète la position suivante : « le secteur privé amène d'énormes occasions au mouvement *Every Woman Every Child*, et ce, au-delà de l'aspect financier et de la responsabilité sociale d'entreprise [...] il favorise les partenariats public-privé novateurs, qui permettent de se prévaloir autant des capacités des entreprises que de celles du secteur public »⁶⁹. On pourrait donner comme exemple le India Public-Private Partnership to End Child Diarrheal Deaths (le partenariat public-privé pour mettre un terme au décès des enfants pour cause de diarrhée) qui a pour objectif d'accomplir la couverture universelle des enfants en Inde par le biais de zinc et de solutions orales de réhydratation d'ici 2015⁷⁰. On comptait parmi les partenaires de cette initiative Infosys et Infosys Labs, qui se sont engagés à travailler avec MDG Health Alliance, la Fondation des Nations Unies et la Clinton Health Access Initiative [...] pour mettre au point des solutions de santé abordables. »⁷¹

Un autre exemple de projet en lien avec EWEK est le partenariat de Body Shop avec ECPAT International, certaines ONG locales et ONU SIDA en vue d'« éradiquer le trafic sexuel des enfants et des jeunes ». Cette initiative de 2,25 millions de dollars a été lancée dans 60 pays afin de sensibiliser les populations, de recueillir des fonds et d'amasser plus de 7 millions de signatures à présenter au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour mettre un terme à la traite des personnes⁷². On compte parmi leurs réalisations le fait d'avoir « influencé les administrations de 20 pays à promettre d'entreprendre des changements législatifs à long terme pour la protection des enfants et des jeunes pendant de nombreuses années à venir. »⁷³

Pour donner un dernier exemple en lien avec l'initiative EWEK, on pourrait citer la société TOMS et son modèle d'affaires « un pour un », qui consiste à offrir une paire de chaussures à un enfant défavorisé pour chaque paire de chaussures achetée. TOMS s'est engagé à donner 10 millions de paires de chaussures additionnelles dans le cadre de sa participation à EWEK, ainsi qu'à confectionner un tiers des chaussures offertes dans les pays où elles sont offertes⁷⁴.

Le développement durable n'est pas possible sans le secteur privé ; la prestation de services de santé en régions éloignées et dans les pays sous-développés n'est pas non plus possible sans le recours aux chaînes d'approvisionnement du secteur privé. Quand nous réussirons à finalement éradiquer la polio, ce sera le fruit d'une vaste coalition d'États, de fondations privées, de compagnies pharmaceutiques, d'agences multilatérales et d'organisations caritatives.

– Justine Greening, secrétaire d'État à la coopération internationale britannique⁷⁵

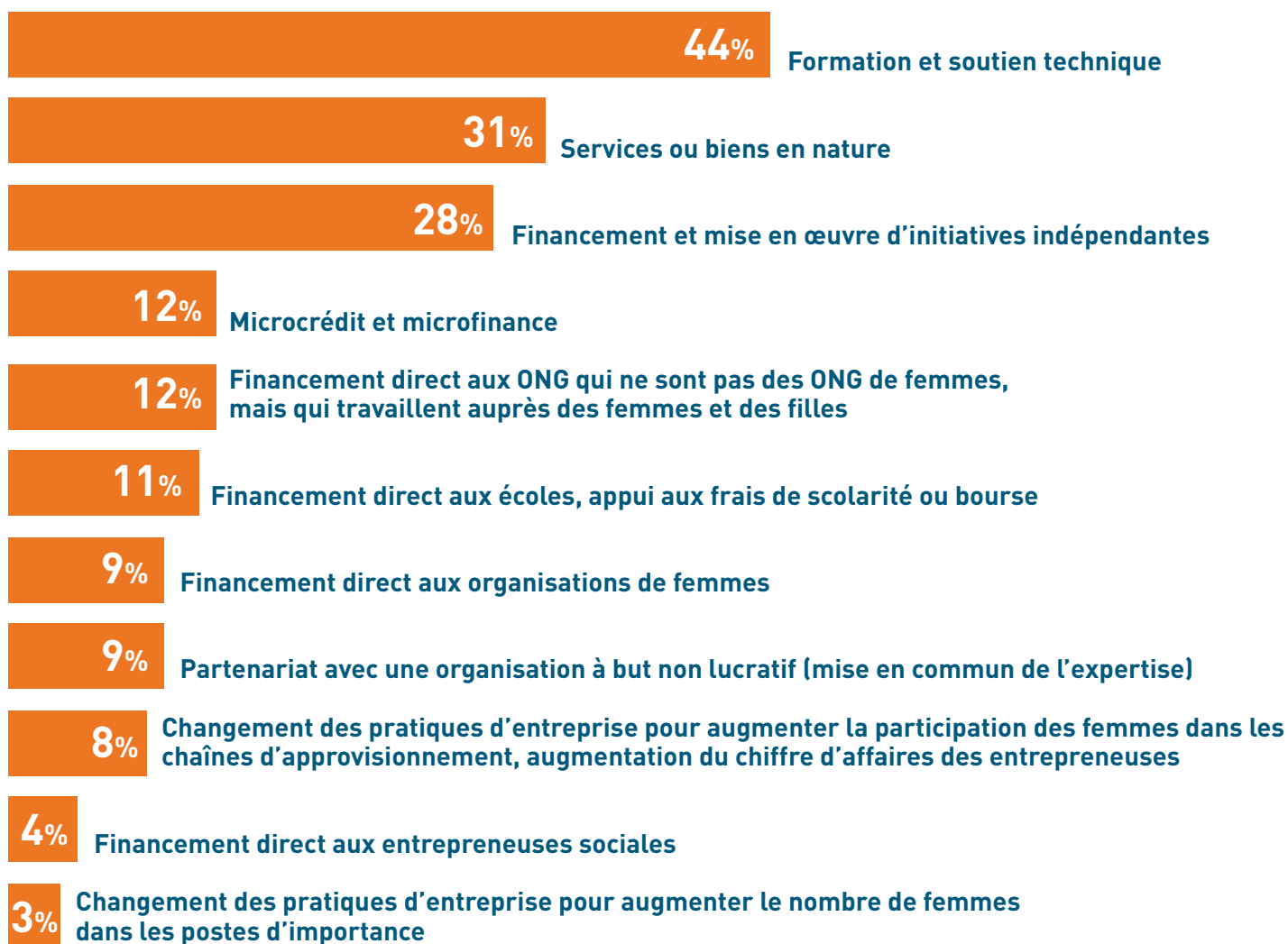
- ²² Chaque initiative peut comprendre plus d'un type d'acteur et les résultats ne totalisent pas 100 %.
- ²³ Les initiatives de l'échantillon soit ont pris fin en 2012, soit sont axées sur l'avenir (2012-2020) ou se poursuivent sans fin prévue. Ces contraintes visaient à surtout tenir compte des dernières initiatives dans le secteur.
- ²⁴ On trouvera en annexe un glossaire des différents acteurs.
- ²⁵ Les agences gouvernementales ou publiques ont uniquement été incluses dans le cas de partenariats avec d'autres acteurs qui étaient liés à cette tendance, p. ex. le partenariat de DFID avec NIKE dans le cadre du Girl Hub.
- ²⁶ Chaque initiative peut canaliser une aide dans plus d'une direction. Les résultats ne totalisent pas 100 %
- ²⁷ OCDE Réseau sur l'égalité hommes-femmes du CAD (GENDERNET) « Women's Economic Empowerment » 1-3. 2012. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.oecd.org/dac/povertyreduction/50157530.pdf>
- ²⁸ Parmi leurs partenaires internationaux, on compte : la Fondation des Nations Unies, Africare, le CEDPA, la Cherie Blair Foundation for Women, le Coady International Institute, le Council on Foreign Relations Women and Foreign Policy Council, le Harvard Kennedy School Women and Public Policy Program, le Centre international de recherche sur les femmes, le Solar Electric Light Fund, Solar Sister, la Thunderbird School of Management et Vital Voices.
- ²⁹ ExxonMobil « Women's Economic Opportunity Initiative » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. http://www.exxonmobil.com/Corporate/community_women_invest.aspxhttp://www.exxonmobil.com/Corporate/community_women_invest.aspx
- ³⁰ Ibidem
- ³¹ On compte parmi les partenaires de cette initiative la Thunderbird School of Global Management et Bluedrop Performance Learning. L'initiative s'appelle *Dream Builder: The Women's Business Creator* de la Women's Business Academy. En ligne.
- ³² Initiative mondiale Clinton « Dream Builder: The Women's Business Creator » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/732471>
- ³³ ibidem
- ³⁴ ibidem
- ³⁵ ibidem
- ³⁶ Société Coca-Cola. « Women's Economic Empowerment » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.cocacolacompany.com/stories/5by20/> <http://www.coca-colacompany.com/stories/5by20/>
- ³⁷ ibidem
- ³⁸ Société Coca-Cola. « Smart Economics: Coke's Mukhtar Kent Explores Link Between Empowered Women and Stronger Communities » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.coca-colacompany.com/stories/smarteconomics-cokes-muhtar-kent-explores-link-between-empowered-women-and-stronger-communities>
- ³⁹ De concert avec Mary Rose, St. Joseph's Comprehensive School for Girls et The Cameroon Fund.
- ⁴⁰ Initiative mondiale Clinton « Developing Leadership in Girls in Cameroon, 2010 » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/683260>
- ⁴¹ ibidem
- ⁴² Initiative mondiale Clinton. « Phase II Raising Her Voice: From Participation to Power, 2012 » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/765876>
- ⁴³ ibidem
- ⁴⁴ ibidem
- ⁴⁵ General Mills/CARE. « General Mills, CARE, and Country Music Star Lee Ann Womack Join Forces to Fight Poverty in Africa Through JoinMyVillage.com » Corporate Social Responsibility Wire. 13 décembre 2010. En ligne. 13 novembre 2013. http://www.csrwire.com/press_releases/31290-General-Mills-CARE-and-Country-Music-Star-Lee-Ann-Womack-Join-Forces-to-Fight-Poverty-in-Africa-Through-JoinMyVillage-com
- ⁴⁶ ibidem
- ⁴⁷ Join My Village. « FAQ » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://joinmyvillage.com/faq>
- ⁴⁸ Elliott, Stuart. « General Mills and CARE Hope Joint Effort 'Clicks' » *The New York Times*. 13 décembre 2010. En ligne. 13 novembre 2013. <http://mediadecoder.blogs.nytimes.com/2010/12/13/general-mills-and-care-hope-joint-effortclicks/>
- ⁴⁹ Girl Rising. « What is Girl Rising » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.girlrising.com/what-is-girlrising/?id10x10=undefined>
- ⁵⁰ Initiative mondiale Clinton. « Connect the Dots. Educate Girls. Change the World, 2010 » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/696199>
- ⁵¹ Girl Rising. « What is Girl Rising » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.girlrising.com/what-is-girlrising/?id10x10=undefined>

- ⁵² « New Effort Focused on Girls and Education Unveiled at Clinton Global Initiative » *Business Wire* 21 septembre 2010. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.businesswire.com/news/home/20100921006805/en/Effort-Focused-Girls-Education-Unveiled-Clinton-Global>
- ⁵³ Intel Newsroom. « Intel et 10x10 partenaires sur le nouveau documentaire Girl Rising. » Intel. 18 avril 2013. En ligne. 3 décembre 2013. <http://www.henryconseil.com/communiqués/intel-et-10x10-documentaire-girl-rising/> [Document original anglais, sur le site d'Intel : https://newsroom.intel.com/community/intel_newsroom/blog/2013/04/18/intel-10x10-announce-new-efforts-to-empower-girls-transform-developing-economies-through-education]
- ⁵⁴ ibidem
- ⁵⁵ Half the Sky Movement. « The Story » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.crowdrise.com/halftheskymovement>
- ⁵⁶ ibidem
- ⁵⁷ Half the Sky Movement. « Act » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.halftheskymovement.org/pages/act>
- ⁵⁸ Casserly, Meghan. « Can Nicholas Kristoff's Half the Sky Facebook Game Win Real-World Change for Women? » *Forbes* 3 avril 2013. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.forbes.com/sites/meghancasserly/2013/03/04/nicholas-kristoff-half-the-sky-facebook-game-real-change-for-women/>
- ⁵⁹ ibidem
- ⁶⁰ Initiative mondiale Clinton. « Bridging the Gap: Empowering Women Through Education, 2012 » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/766303>
- ⁶¹ ibidem
- ⁶² ibidem
- ⁶³ Initiative mondiale Clinton. « Bring Hope to Rural Tanzanians, 2012 » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/766353>
- ⁶⁴ ibidem
- ⁶⁵ *Every Woman, Every Child* Every Woman Every Child s.d. En ligne. 14 novembre 2013. <http://www.everywomaneverychild.org>
- ⁶⁶ *Every Woman Every Child*. « About Every Woman Every Child » s.d. En ligne. 14 novembre 2013. <http://www.everywomaneverychild.org/about>
- ⁶⁷ <http://www.everywomaneverychild.org/commitments/all-commitments/blog#sthash.PHW6o9Ht.dpuf>
- ⁶⁸ Kizza, Catharine Mwesigwa. « Uganda: Summit Promises 4.6 Billion for Family Planning » *AllAfrica* 13 juillet 2012. En ligne. 14 novembre 2013. <http://allafrica.com/stories/201207130063.html>
- ⁶⁹ *Every Woman Every Child*. « Every Woman Every Child Frequently Asked Questions » s.d. En ligne. 14 novembre 2013. <http://www.everywomaneverychild.org/about/frequently-asked-questions>
- ⁷⁰ ibidem
- ⁷¹ *Every Woman Every Child*. « Commitments to Every Woman Every Child: Infosys » s.d. En ligne. 14 novembre 2013. <http://www.everywomaneverychild.org/commitments/all-commitments/entry/1/235>
- ⁷² The Body Shop. « Stop Sex Trafficking of Children and Young People », s.d. En ligne. 18 novembre 2013. <http://www.thebodyshop.ca/en/values/trafficking.aspx>
- ⁷³ ibidem
- ⁷⁴ Commitments Every Woman, Every Child, « Toms ». s.d. En ligne. 3 décembre 2013. <http://everywomaneverychild.org/commitments/all-commitments/entry/1/301>
- ⁷⁵ Devex. « No sustainable development without private sector — DfID chief ». European Development Days. 30 septembre 2013. En ligne. 18 novembre 2013 <http://eudevdays.eu/news-views/no-sustainable-development-without-private-sector-%E2%80%94-dfid-chief#.UmqHKZRgbuY>

2. Comment le soutien est-il apporté ?

En plus d'examiner les thèmes et les enjeux bénéficiant de l'appui de ces nouvelles initiatives, nous avons aussi tâché d'analyser, d'après les données rendues publiques, les mécanismes employés par ces initiatives pour verser les ressources affectées. La présente section passera en revue les cinq stratégies les plus fréquentes des 170 initiatives inventoriées.

Figure 4 : Comment le soutien est-il apporté ?



2.1 Formation et soutien technique

La plus importante stratégie de mise en œuvre des engagements à l'appui des femmes et des filles chez les initiatives inventoriées a été la formation et le soutien technique. On inclut dans cette catégorie les programmes visant à donner aux femmes et aux filles des compétences particulières par le biais de formations, ainsi que les programmes offrant un soutien technique (services-conseils ou appui à la mise en œuvre ou à la continuation d'un programme). Par exemple, la Cherie Blair Foundation – de concert avec Google Inc., la London Business School, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Département d'État des É.-U., le National Entrepreneurship Network et Clutterbuck Associates – a lancé l'initiative *Mentoring 1,000 Women Entrepreneurs*. L'initiative bénéficie d'un financement de 1 800 000 de dollars américains sur deux ans, pour « appuyer les femmes propriétaires de petites entreprises dans le cadre d'un programme de mentorat en ligne qui leur donnera des aptitudes d'affaires, une expertise technologique, un accès au capital et une confiance en elles, dans l'objectif ultime d'améliorer le rendement de leur entreprise »⁷⁶. L'année dernière, la fondation a appuyé 400 femmes de 50 pays et a constaté que « plus de 40 % ont été en mesure de lancer une nouvelle entreprise ou d'élargir leur entreprise actuelle après huit mois de travail avec leur mentor. Selon leur sondage, 22 % des participantes avaient embauché de nouveaux employés et 25 % avaient acquis de nouveaux clients. »⁷⁷

On compte parmi les autres initiatives de formation un partenariat d'un an entre Fonkoze et la Batey Relief Association, pour l'affectation de 205 600 dollars à des formations de développement de la main-d'œuvre pour 150 femmes. L'initiative se centrait sur trois grands secteurs de développement des capacités : « i) le leadership, la violence basée sur le genre et le renforcement organisationnel ; ii) le développement de la main-d'œuvre par l'agriculture à petite échelle, les formations en marketing et en vente, ainsi que les techniques de vente coopérative ; iii) le microcrédit »⁷⁹. « Au cours d'une période d'un an, les 150 participantes aux initiatives agricoles de développement durable économique ont bénéficié d'améliorations dans le revenu de leur ménage, de meilleurs emplois et d'un accès aux marchés »⁸⁰.

En dépit de leur motivation et de leur assiduité, il était clair que bon nombre d'entrepreneuses avaient du mal à faire croître leur entreprise en raison de multiples obstacles structurels et culturels. Il manquait à bon nombre d'entre elles des aptitudes d'affaires et de réseautage, ainsi qu'un accès au capital nécessaire à l'expansion. On a également constaté une immense lacune relativement à la technologie disponible, technologie qui pourrait résoudre bon nombre de leurs problèmes d'affaires, amener leur entreprise à un autre niveau, accroître leurs profits, embaucher davantage d'employés et contribuer à leurs économies. Cette situation m'apparaissait comme un bien triste gaspillage de potentiel et j'ai voulu faire quelque chose. Les problèmes que nous rencontrons le plus souvent dans ce programme sont le manque de confiance en soi, le manque de formation et le manque d'accès aux marchés, notamment aux capitaux.

– Cherie Blair, fondatrice de la Cherie Blair Foundation⁷⁸

2.2 Prestations en nature

Une contribution en nature désigne un bien ou un service qu'une initiative apporte à un bénéficiaire, mais qui ne constitue pas un paiement en espèces ni un financement. Par exemple, les initiatives comme « 10x10 », présentée ci-dessus, permettent aux individus de donner des chèvres, des poules et autre bétail.

La Merrill Lynch and Company Foundation, Inc. a contribué au Worldwide Fistula Fund (WFF) sous forme de financement direct, mais aussi sous forme de contributions en nature, c'est-à-dire, en services de recherche, d'élaboration des programmes et de services-conseils pour recueillir 4,3 millions de dollars additionnels sur cinq ans destinés aux installations et aux activités du centre du WFF. Ainsi, le WFF a pu recueillir un financement additionnel de 177 000 dollars et réaliser une première amélioration à son centre⁸¹. Un autre exemple lié à « Every Women, Every Child » est une initiative menée par Vestergaard Frandsen (une compagnie spécialisée dans les interventions d'urgence et la prévention des maladies), de concert avec « les Nations Unies, le gouvernement du Kenya et des intervenants locaux [...] de façon à fournir gratuitement des produits (filtres à eau LifeStraw Family) et des services (éducation, formation, réparation et remplacement) afin d'améliorer la santé des femmes et des enfants dans la province occidentale du Kenya »⁸². On explique que ces dons de 30 millions de dollars contribueront, sur une période de dix ans, à protéger la santé de plus de 2 millions de femmes et de 800 000 enfants qui, en employant leurs produits, seront moins susceptibles de contracter des maladies véhiculées par l'eau⁸³.

2.3 Le financement et la mise en œuvre d'initiatives indépendantes

Environ un tiers des 170 initiatives à l'appui des femmes et des filles examinées ont choisi de financer et de lancer leurs propres projets (programme, initiative, rassemblement ou projet de recherche). Cette catégorie comprend aussi les initiatives dont les moyens de distribution (formation, contributions nature ou financement direct) ne pouvaient être clairement identifiés.

Tel était le cas du Fonds mondial pour les filles, lancé par l'Association mondiale des guides et des éclaireuses. Le Fonds est un prolongement de leur programme habituel, qui comprend notamment des activités de soutien et de formation. Une organisation américaine similaire, « Girls for Change », a pour objectif de « donner aux filles la force, la capacité et les aptitudes de résolution de problèmes pour prendre parole, devenir des décideuses et faire preuve de vision dans leur travail de transformation sociale, de façon à se réaliser pleinement »⁸⁴.

L'initiative a permis de créer plus de 100 équipes Girl Action pour mettre en œuvre un projet de transformation sociale durable dans leur voisinage, leur ville ou leur école, avec l'appui de plus de 25 partenaires d'entreprise tels la société Kimberly Clark, Microsoft et Yahoo⁸⁵. Pour citer un autre exemple, la Banque mondiale des femmes a lancé son Global Center for Microfinance Leadership (centre mondial pour le leadership en matière de microfinance), amenant les meilleures pratiques des entreprises en matière de développement des compétences en leadership et de diversité de la main-d'œuvre à l'industrie du microfinancement⁸⁶.

2.4 Microcrédit et microfinance

Le microcrédit a été une stratégie fort populaire, quoique controversée, parmi les institutions du développement. Muhammad Yunus, à qui l'on attribue généralement le mérite d'avoir inventé le microcrédit dans le cadre de la Banque Grameen, croit que « les prêts offrent aux gens l'occasion de lancer des projets d'affaires ou d'agriculture pour générer des revenus qui leur permettront de payer leur dette et de se sortir de la pauvreté grâce au travail »⁸⁷. Le secrétaire d'État britannique à la coopération au développement, Andrew Mitchell, s'est exprimé en ces mots : « nous reconnaissons comme extrêmement important le fait d'encourager la participation de plus en plus de personnes à la microfinance et au microcrédit » parce que « le développement économique et la création de richesse sont “les moteurs du développement, non pas ses ennemis” »⁸⁸.

On pourrait également citer la banque brésilienne, Itaú Unibanco, comme exemple d'initiative de microcrédit et de microfinance. La banque offre des produits et des services financiers adaptés à 1 500 petites et moyennes entreprises (PME) brésiliennes détenues par des femmes, en vue d'augmenter les revenus des entreprises et de favoriser la création d'emploi⁸⁹. « Avec un soutien de la Banque Interaméricaine de Développement à hauteur de 550 000 dollars américains⁹⁰, Itaú Unibanco s'efforce de mettre en œuvre un nouveau processus d'octroi de prêts aux PME appartenant à des femmes, de façon à tenir compte de facteurs comme la personnalité des entrepreneuses, et pas seulement des antécédents en matière de crédit et des garanties. »⁹¹ La banque brésilienne souhaite également lier son initiative au programme « 10,000 Women » de la fondation Goldman Sachs dans le cadre d'un accord qui lui enverrait ses diplômées⁹².

2.5 Financement direct aux ONG (qui ne sont pas des organisations de femmes) appuyant la cause des femmes et des filles

Puisque nous nous intéressons particulièrement à comprendre les incidences de ces initiatives sur les organisations de femmes, nous distinguons les ONG qui appuient directement les organisations de femmes de celles qui appuient les organisations qui travaillent sur des enjeux liés aux femmes et aux filles. Nous avons constaté que 12 % de ces initiatives apportaient un financement direct aux ONG et ONGI ne se définissant pas comme des organisations de femmes, mais dont les programmes visaient les femmes. Les organisations de femmes, pour leur part, bénéficient de financement direct dans seulement 9 % des cas. Pour donner un exemple de ce premier type d'appui des entreprises, des donateurs comme Birks, UNIGLOBE Western Travel et Danier Leather appuient directement *Parce que je suis une fille*, qui est une « initiative mondiale de Plan [International] pour briser le cycle de la pauvreté et mettre fin à la discrimination de genre »⁹³. En 2012 seulement, *Parce que je suis une fille* a cité des dépenses (qui comprennent les dépenses associées aux programmes liées à cette campagne) de plus de 96 millions de dollars américains⁹⁴.

Pour citer un autre exemple, le programme *Girls, Women & Water: Ensuring Gender Equity*, entrepris par Vision mondiale par le biais de son programme *WASH*, se rangerait dans la même catégorie. Ce programme a bénéficié de l'appui de USAID, de la Conrad N. Hilton Foundation, de WaterAid, du Desert Research Institute, de Living Water International, de la Water4 Foundation et de Cascade Designs. Son objectif est d'améliorer, de manière durable, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement adéquat et à la salubrité pour 6,6 millions de personnes de dix pays africains par l'élargissement des programmes de développement des ressources en eau des collectivités⁹⁵. Vision mondiale explique qu'« un meilleur accès à l'eau potable signifie de meilleures possibilités, notamment pour les femmes, de participation à l'activité économique »⁹⁶. Les états financiers du projet *Girls, Women & Water: Ensuring Gender Equity* dans le cadre du programme *WASH* de Vision mondiale n'ont pas été rendus publics.

- ⁷⁶ Cherie Blair Foundation « Annual Review 2012 » 2012. En ligne. 18 novembre 2013.
<http://www.cherieblairfoundation.org/wp-content/uploads/2013/06/2012-Annual-Review.pdf>
- ⁷⁷ ibidem
- ⁷⁸ Initiative mondiale Clinton, « Five Questions with Cherie Blair, Founder of the Cherie Blair Foundation for Women » 27 mars 2013. En ligne. 13 novembre 2013. <http://www.clintonglobalinitiative.org/blog/?title=five-questions-with-cherieblair-founder-of-the-cherie-blair-foundation-for-women>
- ⁷⁹ Initiative mondiale Clinton. « Workforce Development Training For 150 Haitian Women » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/732106>
- ⁸⁰ Haiti Innovation. « Batey Relief Alliance Expands to Haiti » 10 mars 2009. En ligne. 18 novembre 2013.
<http://haitinnovation.org/fr/2009/03/11/batey-relief-alliance-expands-haiti>
- ⁸¹ Initiative mondiale Clinton, « Worldwide Fistula Fund Model Surgery and Training Center, 2008 » s.d. En ligne. 13 novembre 2013. <http://get.cgilink.org/v/c/300201>
- ⁸² United Nations Sustainable Development Knowledge Platform. « Vestergaard Frandsen commits support to the UN Secretary-General's Every Woman Every Child effort to improve women's and children's health » s.d. En ligne. 18 novembre 2013. <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=1006&menu=1348&nr=1239>
- ⁸³ ibidem
- ⁸⁴ Girls for a Change. « About Us » s.d. En ligne. 18 novembre 2013. <http://www.girlsforachange.org/who/index.htm>
- ⁸⁵ Girls for a Change. « Team Projects » s.d. En ligne. 18 novembre 2013.
http://www.girlsforachange.org/what/team_projects.htm
- ⁸⁶ Women's World Banking, « Programs » s.d. En ligne. 18 novembre 2012
<http://www.womensworldbanking.org/leadership/programs/>
- ⁸⁷ « Microcredit and Grameen Bank » *New Internationalist*. s.d. En ligne. 18 novembre 2013.
<http://newint.org/books/reference/world-development/case-studies/poverty-microcredit-grameen-bank/>
- ⁸⁸ « Is Microfinance an Engine of Development? Finca Says Yes » *The Guardian* (blogue « Poverty Matters ») s.d. En ligne. 18 novembre 2013. <http://www.theguardian.com/global-development/poverty-matters/2012/mar/28/microfinanceengine-of-development-says-finca>
- ⁸⁹ Banque Interaméricaine de Développement. « Power Conference Promotes New Initiatives for Working Women and Women Entrepreneurs » 16 octobre 2012. En ligne. 18 novembre 2013.
<http://www.iadb.org/en/news/newsreleases/2012-10-16/promoting-gender-equality-in-the-workforce,10167.html>
- ⁹⁰ Banque Interaméricaine de Développement. « BR-M1116 : Accompanying the Business Evolution of Women-led SMEs: Itaú Unibanco » s.d. En ligne. 18 novembre 2013. <http://www.iadb.org/en/projects/project-descriptiontitle,1303.html?id=BR-M1116>
- ⁹¹ Banque Interaméricaine de Développement. « Power Conference Promotes New Initiatives for Working Women and Women Entrepreneurs » 16 octobre 2012. En ligne. 18 novembre 2013.
<http://www.iadb.org/en/news/newsreleases/2012-10-16/promoting-gender-equality-in-the-workforce,10167.html>
- ⁹² Banque Interaméricaine de Développement. « BR-M1116 : Accompanying the Business Evolution of Women-led SMEs: Itaú Unibanco » s.d. En ligne. 18 novembre 2013 <http://www.iadb.org/en/projects/project-descriptiontitle,1303.html?id=BR-M1116>
- ⁹³ Parce que je suis une fille. « Connaître Plan » s.d. En ligne. 18 novembre 2013.
<http://becauseiamagirl.ca/page.aspx?pid=4158>
- ⁹⁴ Plan Canada « Plan Revue annuelle mondiale et comptes financiers consolidés 2012 » 30 juin 2012. En ligne. 18 novembre 2013. <https://plan-international.org/files/global/publications/about-plan/annual-review-2012-french> Le montant consacré à Parce que je suis une fille était de 71 millions d'euros. Pour les besoins du présent document, ce montant a été converti à 96 millions de dollars selon le taux de change 1 EUR = 1,35 USD.
- ⁹⁵ Vision mondiale internationale. « Water, Sanitation and Hygiene (WASH) World Vision Fact Sheet » 2012. En ligne. 18 novembre 2013. <http://www.wvi.org/water-sanitation-hygiene/publication/world-vision-wash-programs>
- ⁹⁶ Vision mondiale internationale. « Impact of WASH on Women » s.d. En ligne. 18 novembre 2013.
<http://wvi.org/watersanitation-hygiene/impact-wash-women>

3. Exemples de partenariats avec les organisations de femmes et les fonds pour les femmes

Les études de cas ci-dessous discutent de partenariats entre un acteur du secteur privé et certaines organisations de femmes ou fonds pour la promotion des femmes, en vue d'illustrer le potentiel pour la collaboration. Pour en savoir plus sur les meilleures façons de nouer le dialogue avec ces acteurs, voir la section 4.2 du présent rapport.

3.1 Chime for Change : Catapult et Gucci

Le partenariat entre Catapult, une plateforme novatrice de financement participatif qui encourage la philanthropie à l'appui des filles et des femmes, et Gucci, une maison de couture participant depuis longtemps aux enjeux des femmes et des filles, a donné lieu au lancement de « Chime for Change ». Cette campagne mondiale pour l'autonomisation des femmes et des filles bénéficie également de la participation de la chanteuse Beyonce Knowles-Carter, de l'actrice Salma Hayek-Pinault et de Frida Giannini, directrice artistique chez Gucci.

La campagne a pour objectif de rassembler, d'unir et d'intensifier les voix qui défendent les causes des filles et des femmes partout dans le monde en se concentrant sur trois secteurs : l'éducation, la santé et la justice. La campagne s'est déroulée principalement autour du concert « The Sound of Change Live » à Londres, au Royaume-Uni (en juin 2013), dont Gucci était le souscripteur⁹⁷. Les fonds recueillis ont été versés directement à des projets menés par des organisations de femmes sur le site de Catapult. Qui plus est, les spectateurs et spectatrices ainsi que toute autre personne effectuant un don dans le cadre de l'initiative pouvaient choisir les projets à appuyer. Le concert a permis de recueillir 3,9 millions de dollars américains (après TVA) en contributions directes à 210 projets de 81 pays.

Comme l'explique Maz Kessler, fondatrice de Catapult, « les grands mouvements font les manchettes, mais il existe souvent un écart entre la prise de conscience et le passage à l'action. Nous avons créé Catapult pour combler cet écart. Nous lions ainsi les gens qui ont à cœur la justice de genre avec les organisations qui déploient d'importants efforts pour améliorer la vie des filles et des femmes. »⁹⁸ Selon Gucci, Catapult a su reconnaître le besoin pour une marque mondiale qui allait faciliter la coalition de personnes et d'organisations en vue de faire connaître leurs histoires et d'amener de réels changements⁹⁹. Chime for Change écrit qu'« il s'agit d'un excellent exemple du succès possible des collaborations novatrices et du fait que l'on puisse obtenir des résultats réels et quantifiables pour les filles et les femmes quand certaines valeurs sont partagées – et mises en œuvre. »¹⁰⁰

3.2 Fundo ELAS et Chevron

Quand Chevron a voulu travailler dans certaines collectivités du Brésil, l'entreprise s'est adressée à Fundo ELAS, un fonds brésilien pour la promotion des femmes, afin d'explorer la possibilité d'un partenariat avec certains groupes de femmes. « Au Brésil, où près de 30 % des foyers ont une femme à leur tête, investir dans les femmes semblait aller de soi », explique Lia Blower, directrice des politiques, relations gouvernementales et affaires publiques chez Chevron Brésil¹⁰¹.

Le Fundo ELAS, reconnaissant les défis que comportaient un partenariat avec Chevron, à la lumière des droits des personnes autochtones en Équateur et du fait qu'ELAS dessert principalement des femmes autochtones, a décidé de saisir l'occasion d'instruire et de conseiller Chevron sur de nouvelles façons de penser et de travailler, en mettant l'entreprise directement en contact avec les groupes de femmes sur le terrain.

ELAS a organisé quatre séances de discussion avec 120 femmes des collectivités locales pour comprendre leurs intérêts, leurs besoins et les façons dont Chevron pouvait appuyer leur travail, tout en reconnaissant et en respectant leur autonomie, leurs droits et leur pouvoir. À la suite de ces discussions, Chevron a pu investir directement dans quatre collectivités locales, selon les priorités ciblées par les femmes elles-mêmes, pour appuyer des activités d'entrepreneuriat menées par elles. Parmi ces investissements, on compte : un restaurant appelé Saborearte, un atelier de confection de savons à partir d'huiles recyclées, une compagnie de traiteur et d'organisation d'événements, et un café et bar. « Avec le lancement de Saborearte, je me sens devenir une autre personne – je me sens plus forte et plus consciente de mon rôle comme agente qui peut transformer ma réalité et la vie des gens autour de moi. » Jacqueline James, chef cuisinière actuelle chez Saborearte¹⁰².

3.3 Grassroots Girls Initiative : le Fonds Mondial pour les Femmes, la Firelight Foundation, le Global Fund for Children, Mama Cash, American Jewish World Service et Empower, de concert avec la fondation Nike

De nombreuses organisations de femmes bénéficient de l'expérience d'avoir adapté et amené à une plus grande échelle des solutions novatrices pour améliorer leurs vies et résoudre des problèmes de développement locaux¹⁰³. En comprenant bien le rôle important des organisations communautaires, six groupes – soient le Fonds Mondial pour les Femmes, la Firelight Foundation, le Global Fund for Children, Mama Cash, American Jewish World Service et Empower – ont formé un partenariat avec la fondation Nike pour lancer la Grassroots Girls Initiative.

Lancée en 2006, la Grassroots Girls Initiative était le premier consortium de donateurs consacré exclusivement aux solutions communautaires pour les adolescentes. Ces organisations de dotation autonomisent les adolescentes en appuyant les organisations communautaires dans la mise en œuvre de programmes, les activités de plaidoyer, le renforcement de leurs capacités organisationnelles et leurs programmes ainsi que la collaboration avec d'autres partenaires¹⁰⁴. La Grassroots Girls Initiative a pu appuyer plus de 300 organisations depuis ses débuts en 2006. Les partenaires indiquent que quatre éléments de leur programme ont été cruciaux :

Les organisations doivent avoir une **présence locale à long terme** de façon « à favoriser les ponts entre les générations afin que les “diplômées” des programmes puissent revenir et guider la prochaine génération lorsqu'elle se heurte à des défis similaires ».

Atteindre celles qui sont restées hors d'atteinte, c'est-à-dire, « les organisations communautaires sont capables de cerner les filles les plus difficiles à atteindre [...] tandis que le personnel est en mesure de savoir où trouver ces filles isolées de la sphère publique de façon à pouvoir tisser des liens de confiance et de crédibilité avec elles ».

Toutes les organisations bénéficiant d'un appui doivent avoir recours à des **solutions novatrices et conçues à l'échelle locale**. Les filles et les femmes connaissent leurs propres besoins et priorités et sont en mesure de créer des solutions adaptées tout en « apportant des changements à leur stratégie et à leurs priorités en fonction des besoins les plus pressants ».



Une approche pour l'ensemble de la communauté. « Les organisations communautaires sont en mesure de mieux comprendre et de gérer le vaste et complexe éventail d'acteurs et de phénomènes qui façonnent l'environnement dans lequel vivent les filles. Plutôt que de compartimenter leurs approches, les organisations communautaires ont plutôt recours à des programmes généraux, mieux aptes à répondre aux besoins multidimensionnels des filles. »¹⁰⁵

Comme l'énonce le FMF, en faisant état des programmes, « en appuyant les organisations communautaires avec des programmes robustes pour les adolescentes, des communautés tout entières ont maintenant une nouvelle façon de se sortir, elles-mêmes, de la pauvreté endémique »¹⁰⁶.

3.4 Levi Strauss & Co et Levi Strauss Foundation

Bien avant que la responsabilité sociale d'entreprise ne devienne à la mode, la Levi Strauss Foundation (LSF) avait pour devise « la responsabilité envers les collectivités avec qui nous faisons affaire »¹⁰⁷. C'est en ces mots que le président de la fondation, Daniel Lee, s'exprime : « Il est dans notre mission et notre ADN d'être des pionniers et des agents de changement. Notre objectif en tant que fondation est de prendre l'esprit pionnier ainsi que l'essence de Levi Strauss et d'en faire bénéficier nos collectivités. »¹⁰⁸

En 1982, la LSF est devenue la première fondation d'entreprise américaine à aborder la pandémie du VIH et du sida. Depuis lors, elle a versé environ « 45 millions de dollars à des organisations fournissant des services en lien avec le VIH et le sida dans plus de 40 pays »¹⁰⁹. Lee d'ajouter : « Nous estimons qu'il est très important pour les entreprises et les fondations d'entreprise de participer de manière significative au changement social. Cela signifie tenir le cap et épouser un engagement à long terme. »¹¹⁰

Les droits des travailleurs et travailleuses représentent un autre secteur où la LSF et Levi Strauss ont concentré leurs efforts. « En 1991, [la LSF] est devenue la première multinationale de l'industrie du vêtement à établir un code de conduite complet pour ses fabricants fournisseurs. »¹¹¹ En 2012, le groupe a annoncé son souhait d'adopter une approche différente en s'appuyant sur les normes créées afin de contribuer à améliorer la vie des travailleurs et travailleuses dans les usines du monde entier. En effet, comme l'explique le groupe : « en fournissant des bourses par le biais de la LSF, nous souhaitons que les travailleurs et travailleuses aient la formation et les outils dont ils ont besoin pour demeurer en santé à l'extérieur du milieu de travail, de façon à réduire l'absentéisme et les pertes de salaire, et à accroître la productivité. »¹¹²

La LSF a octroyé plus de 270 financements depuis 2010, notamment à des organisations de femmes et à des fonds pour la promotion des femmes. L'AWID a elle-même pu bénéficier d'un financement de la LSF, tout comme le Fonds de développement pour la femme africaine et le Fonds Mondial pour les Femmes, entre autres.

- ⁹⁷ Chime for Change. « About » s.d. En ligne. 6 décembre 2013. <http://www.chimeforchange.org/about>
- ⁹⁸ *ibidem*
- ⁹⁹ Catapult. « Chime for Change » s.d. 13 août 2013. En ligne. 6 décembre 2013. <http://www.catapult.org/>
- ¹⁰⁰ « Celebrate Success! 210 Projects Funded in 81 Countries », courriel de Women Deliver. 22 juillet 2013.
- ¹⁰¹ « We're Helping to Empower Women in Brazil » Facebook de Chevron. 5 juillet 2011. En ligne. 6 décembre 2013. <https://www.facebook.com/notes/chevron/were-helping-to-empower-women-in-brazil/10150231128740186>
- ¹⁰² *ibidem*
- ¹⁰³ Holden, Lydia. « Grassroots Girls Initiative ». Fonds Mondial pour les Femmes. 12 août 2013. Web. 6 décembre 2013. http://www.globalfundforwomen.org/storage/documents/impact/Grassroots_Girls_Solutions.pdf
- ¹⁰⁴ AJWS, « The Girl Effect ». 12 août 2013. En ligne. 6 décembre 2013. http://ajws.org/where_we_work/the_girl_effect.html
- ¹⁰⁵ Holden, Lydia. « Grassroots Girls Initiative ». Fonds Mondial pour les Femmes. 12 août 2013. Web. 6 décembre 2013. http://www.globalfundforwomen.org/storage/documents/impact/Grassroots_Girls_Solutions.pdf
- ¹⁰⁶ *ibidem*
- ¹⁰⁷ Levi Strauss Foundation, « Why we do what we do ». s.d. En ligne. 6 décembre 2013. <http://levistrauss.com/blogs/whywe-do-what-we-do>
- ¹⁰⁸ Levi Strauss & Co. « Annual Report 2009 ». 1 juin 2010. En ligne. 13 août 2013. <http://www.levistrauss.com/sites/levistrauss.com/files/librarydocument/2010/6/lvisf2009arc.pdf>
- ¹⁰⁹ Levi Strauss & Co. « Issues we support ». s.d. En ligne. 13 août 2013. <http://www.levistrauss.com/about/foundations/levi-straussfoundation/issues-we-support>
- ¹¹⁰ Levi Strauss & Co. « Annual Report 2009 ». 1 juin 2010. En ligne. 13 août 2013. <http://www.levistrauss.com/sites/levistrauss.com/files/librarydocument/2010/6/lvisf2009arc.pdf>
- ¹¹¹ Levi Strauss & Co. et Ceres, « Improving workers well-being: A new approach to supply chain management ». s.d. En ligne. 13 août 2013. <http://levistrauss.com/sites/default/files/librarydocument/2012/4/ceres-lsco-whitepaper-2012-04-17.pdf>
- ¹¹² Levi Strauss & Co. « Worker Rights ». s.d. En ligne. 13 août 2013. <http://www.levistrauss.com/sustainability/people/worker-rights>

4. Possibilités et défis actuels en matière de mobilisation de ressources pour les efforts d'organisation à l'appui des droits des femmes

L'AWID est déterminée à travailler avec d'autres organisations de droits des femmes pour mieux comprendre et interagir de manière critique avec ces nouveaux acteurs, car nous estimons avoir atteint un point charnière. La plupart des nouveaux acteurs reconnaissent qu'il est essentiel de tenir compte des besoins et des capacités de la moitié de la population, autant d'une perspective commerciale que pour résoudre les problèmes socioéconomiques du monde. Bien que « l'investissement dans les femmes et les filles » puisse s'avérer n'être qu'une tendance passagère pour certains, la participation accrue du secteur privé au financement du développement et à la philanthropie devrait se poursuivre à long terme, ce qui aura d'importantes conséquences sur la viabilité financière des organisations de droits des femmes dans l'avenir. Les acteurs d'entreprise ainsi que les autres nouveaux acteurs exercent une forte influence sur l'établissement des programmes d'action et des priorités en matière de financement. Bon nombre de nos donateurs de toujours les considèrent comme d'importants partenaires en ce qu'ils peuvent amener de nouvelles ressources et de nouvelles approches.

Ainsi, dans le panorama actuel, il est crucial pour les organisations de droits des femmes de comprendre et de façonner cette tendance. La vague actuelle d'intérêt à l'égard des femmes et des filles a suscité un certain cynisme chez les organisations de droits des femmes, qui ont balayé du revers de la main ces nouvelles initiatives comme une charité simpliste (au mieux) ou une tentative de peindre en rose les mauvaises pratiques d'entreprises (au pire). Certains de ces nouveaux acteurs reconnaissent même les contradictions intrinsèques à l'ère actuelle. Peter Buffett de la fondation NoVo, qui détient 2 millions de dollars en actifs pour les femmes et les filles, qualifie le panorama actuel de « colonialisme philanthropique ».

« On retrouve, dans chaque importante rencontre de philanthropie, des chefs d'États qui échangent avec des directeurs et directrices de placements, ainsi que des dirigeant-e-s d'entreprises. Tous ces acteurs cherchent de leur main droite des réponses à des problèmes qu'ils ont créés de leur main gauche. [...] plus ce système qui crée une immense richesse pour un petit nombre détruit des vies et des collectivités, plus il devient héroïque de "donner" [...] Mais cela ne fait que maintenir le système actuel d'inégalité. Les bien nantis peuvent dormir le soir, tandis que les autres ont juste assez pour empêcher la marmite de déborder. »¹¹³

À l'heure où, dans plusieurs régions du monde, les représailles contre les acquis en matière de droits des femmes, si durement gagnés, s'intensifient, le besoin de ressources pour contrer ces phénomènes se fait urgent. Cela dit, les stratégies de financement pour les femmes et les filles ne peuvent être considérées à l'extérieur d'un cadre de justice économique. Ce tour d'horizon initial nous donne un aperçu de la diversité des acteurs et des initiatives du secteur, ainsi que du travail réalisé. Comprendre cette diversité peut aider les organisations de droits des femmes à dépasser la critique monolithique ou l'antagonisme simpliste pour leur permettre d'adopter une position éclairée et d'avoir ainsi recours à la participation critique, en vue d'influencer les programmes et les approches de ces acteurs.

« Nous [en tant qu'organisation de droits des femmes] avons appris à communiquer avec nos opposants et à trouver des alliés, tout en restant intègres à nos valeurs [...] »
– Lydia Alpizar



La section suivante présente une analyse des constats du tour d'horizon en s'appuyant sur les données présentées ci-dessus ainsi que sur la multitude d'entrevues réalisées avec des expert-e-s du secteur. L'analyse met en relief les trois principaux défis ou dimensions qui mériteraient d'être renforcés dans bon nombre d'initiatives par l'adoption d'une perspective de droits des femmes – si effectivement ces initiatives ont à cœur la transformation sociale profonde et durable de la vie des femmes et des filles. Nous allons ensuite présenter certaines considérations en vue de tirer parti des possibilités de partenariat que renferment ces tendances.

4.1 Les défis

4.1.1 Un accent sur l'individu

De nombreuses initiatives du présent tour d'horizon s'adressent aux bénéficiaires sur le plan individuel, offrant par exemple des bourses aux filles, des formations en affaires aux femmes ou des services médicaux. On remarque souvent, sous-jacente à ces efforts, une approche quelque peu « utilitariste », en ce que l'on fournit à une personne une certaine occasion ou une ressource pour déclencher une transformation dans le contexte élargi de l'école ou de la collectivité. Bien que cette approche centrée sur l'individu soit logique selon une perspective de « rendement du capital investi », bon nombre de groupes de droits des femmes questionnent son message implicite et lui reproche de négliger la dignité humaine (les femmes et les filles comme personnes intrinsèquement dignes de droits) ainsi que les facteurs structurels ou systémiques s'opérant au-delà de la sphère individuelle et se manifestant dans la vie des femmes sous forme d'obstacles. Par exemple, dans le domaine de la santé des femmes, les programmes qui construisent des cliniques ou qui augmentent les soins prénataux sont fort utiles, mais ils ne tiennent toutefois pas compte du contexte élargi de réductions budgétaires dans les services de santé publique, du démantèlement des acquis législatifs ou du non-respect des ententes internationales relatives à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction des femmes. En ce sens, ces gains pourraient s'avérer éphémères.

C'est précisément en raison de ces défis systémiques à l'autonomisation des femmes qu'il est si important de faire le pont entre l'appui fourni aux individus et le processus collectif. Les programmes qui se donnent le *double mandat* d'autonomiser les femmes tout en créant un cadre favorable aux processus collectifs, pour pouvoir ainsi véritablement contrôler les acquis, sont plus susceptibles de fonctionner à long terme et de mener à une transformation profonde. Autrement, les améliorations sur le plan individuel sont trop facilement défaits par un contexte non favorable.



Il est intéressant de noter que plusieurs de ces initiatives emploient un langage de « création de mouvements », mais désignent généralement pour « mouvement » les sympathisant-e-s, les donatrices ou les donateurs en ligne qui manifestent leur appui à une cause, à une population ou à un enjeu donné. Cette tendance reflète la mauvaise connaissance des mouvements sociaux existants (notamment des mouvements de femmes), qui font déjà ce travail, et du rôle actif des bénéficiaires dans l'élaboration des programmes qui les concernent. L'intérêt dans le renforcement des mouvements est aussi quelque peu contraire aux constatations faites par nombreuses organisations de femmes, qui ont vu maints bailleurs de fonds se désintéresser des stratégies de renforcement de mouvement (p. ex. soutien en matière de réseautage, de renforcement des relations et des efforts de sensibilisation, et d'organisation). Bien qu'il soit encourageant de voir ces nouvelles initiatives mobiliser des gens qui n'étaient pas auparavant sensibles aux enjeux des femmes et des filles, il est crucial pour ces premières de chercher à se lier aux mouvements existants, si leur intérêt à l'égard du renforcement des mouvements est sincère. Ces liens nous paraissent essentiels à l'élaboration de stratégies efficaces en mesure de tenir compte de l'expérience et des leçons du passé. Par exemple, une étude indépendante récente sur les stratégies pour combattre la violence à l'égard des femmes démontre que, dans le cas de 70 pays, « c'est la mobilisation autonome féministe dans les contextes nationaux et transnationaux – et non les partis de gauche, la participation des femmes en politique ni la richesse nationale –, qui est le facteur central menant au changement des politiques. Qui plus est, l'incidence des normes mondiales sur l'élaboration des politiques intérieures est conditionnelle à la présence des mouvements féministes dans les contextes nationaux, ce qui met en relief l'importance d'un activisme constant et d'une société civile dynamique. »¹¹⁴

4.1.2 Un point de vue étroit sur des questions uniques

Une importante amélioration au cadre des droits humains a été la clarté relativement à l'indivisibilité et à l'interdépendance des droits, c'est-à-dire, par exemple, que la capacité d'une personne à jouir de son droit à la sécurité individuelle aura un impact sur son droit à l'éducation et se verra influencée par ce dernier, et aucun de ces droits n'est plus ou moins important que l'autre. Cette considération est centrale et témoigne de l'interconnexion des causes à l'origine de l'inégalité des genres.

Bon nombre de ces « nouvelles initiatives » se centrent sur un problème unique, comme l'accès à l'éducation ou les moyens de subsistance. Dans certains cas, elles sont axées sur un petit volet d'un certain enjeu, comme la question de la contraception, dans le grand enjeu de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction. Bien entendu, une seule initiative ne peut tout accomplir. Cela dit, que ces nouveaux acteurs n'établissent pas ces liens est préoccupant, puisque leurs interventions risquent de ne pas avoir les incidences souhaitées en raison de certains facteurs interreliés qui ont été négligés. Dans le même temps, certaines de ces initiatives ont recours à un récit unidimensionnel cause-conséquence pour vendre leur projet et rallier les appuis (par exemple, « aidez une femme à lancer son entreprise et la collectivité tout entière en ressortira gagnante »). Cela peut générer de fausses attentes, mais aussi faire en sorte que l'on néglige certaines conséquences ainsi que la possibilité de représailles. L'absence de la dimension des droits peut donc nuire à l'atteinte des objectifs désirés.

Par exemple, bon nombre de programmes de microfinance ne tiennent pas compte du grand contrôle qu'exercent toujours les hommes et les normes sociales sur les femmes et leurs moyens de subsistance. En Inde, notamment, on fait souvent état de la violence accrue à l'égard des femmes bénéficiaires de projets de microcrédit (les hommes n'y ayant pas accès). On rapporte également des cas de femmes qui, ne pouvant plus tenir sous le poids de leur dette et des nombreuses heures de travail pour son remboursement, ainsi que du poids de leurs autres responsabilités genrées (soin des enfants et des aîné-e-s, entretien ménager), finissent par se donner la mort¹¹⁵. Au chapitre de l'éducation, sans s'attaquer à l'actuelle division du travail (notamment du travail soignant et des travaux d'entretien) selon le genre, on continuera de voir des niveaux d'absentéisme et de décrochage plus élevés chez les écolières, puisque ce sont elles que l'on garde à la maison pour les travaux ménagers et les soins aux membres de la famille malades ou âgés ainsi qu'aux enfants. Dans les mots de Theo Sowa, directrice administrative du Fonds de développement pour la femme africaine, « Il n'est pas utile de concentrer nos efforts sur un seul aspect de l'éducation, comme les bourses, sans aussi examiner les lois, si le système d'éducation nuit aux filles ou si elles subissent la violence ou encore n'ont pas accès aux toilettes. »

Enfin, on comprend également que maintes nouvelles initiatives se trouvent dans la « zone de confort » des acteurs qui les ont créées : appui aux entrepreneuses, augmentation du nombre de femmes dans les chaînes d'approvisionnement, formations ou services aux femmes des collectivités où les grandes entreprises ont une présence (par exemple, une usine). Ainsi, pour que ces initiatives puissent changer la vie des femmes et des filles, il est crucial d'établir des liens avec des efforts connexes pour acquérir une vision plus complète des entrepreneuses et de leur collectivité.

4.1.3 Les organisations de droits des femmes ne sont pas à l'avant-plan

À l'heure où le monde entier vante les mérites d'« investir dans les femmes », les expériences et les perspectives des organisations historiquement les plus près du travail de transformation sociale pour les femmes et des filles doivent être une grande force façonnant le discours à ce sujet. Cependant, près de 27 % des 170 initiatives à l'appui des femmes et des filles examinées ici avaient bénéficié d'un partenariat avec une organisation de femmes. Qui plus est, seulement 9 % d'entre elles les avaient financées directement (sachant que près d'un tiers de ces initiatives avaient lancé leurs propres projets indépendants). Cette situation témoigne de possibilités perdues à nouer le dialogue avec les organisations de femmes, qui œuvrent partout dans le monde depuis des décennies et qui bénéficient d'une longue histoire, d'une vaste expérience et d'une connaissance approfondie des enjeux. Dans le même temps, on remarque en parallèle une méfiance grandissante à l'égard du secteur des ONG. Une enquête récemment publiée constatait que, des 1 000 chefs d'entreprises interviewé-e-s, seulement 15 % voyaient les ONG comme des intervenants clés dans le développement durable, soit une baisse par rapport à 2007, où ils et elles étaient 27 %¹¹⁶.

Dans bien des cas, les relations entre les organisations de droits des femmes et les nouveaux acteurs n'existent simplement pas. Ainsi, quand un nouveau programme est lancé, les autorités en la matière automatiquement sollicitées sont les firmes d'experts-conseils professionnels ou les grandes organisations de développement international de renom qui travaillent à grande échelle. Mais ne pas se tourner d'abord vers les personnes qui font ce travail depuis très longtemps risque de produire des résultats mitigés ou de s'avérer contre-productif¹¹⁷. Engager la participation d'intervenantes locales – notamment les femmes et les filles visées par les initiatives, mais aussi les organisations de femmes qui ont été actives dans les collectivités – à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes peut contribuer à rendre le travail plus efficace, mais aussi à éviter de « réinventer la roue ». Qui plus est, de telles collaborations peuvent accroître le développement des capacités et des partenariats à l'échelle locale pour renforcer les organisations et le travail existants.

« Appuyer les organisations de droits des femmes [...] pour amener le changement et bâtir des mouvements sociaux forts et inclusifs est le meilleur moyen d'assurer la transformation durable de la vie des femmes et des filles. » – Ministère britannique de la Coopération au développement¹¹⁸

Pourquoi les organisations de droits des femmes sont-elles importantes ?

Les organisations et les mouvements de droits des femmes ont réalisé d'importants progrès au chapitre de la discrimination et de l'inégalité de genre. On compte, parmi leurs succès¹¹⁹ :

- Amplification de la visibilité et de la voix des femmes : sensibilisation à la discrimination et à l'inégalité de genre et rupture des cultures de silence quant à la violence familiale, au viol ou à la sexualité, etc. ;
- Exposition de la nature de la discrimination liée au genre : travaux de recherche et élaboration de cadres théoriques concernant la division genrée du travail ou les dynamiques de violence à l'égard des femmes, de façon à analyser l'aspect institutionnalisé de l'inégalité de genre (l'accès des femmes aux ressources, la participation politique, etc.) et à montrer combien les femmes « comptent » (contributions à l'économie, valorisation des rôles de reproduction sociale et du travail soignant, etc.) ;
- Amélioration de l'égalité formelle : campagnes pour éliminer les lois discriminatoires ou adopter des nouvelles lois et politiques, meilleure représentation des femmes au sein de diverses arènes décisionnelles ;
- Création de systèmes de normes : recours au Programme d'action de Beijing, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et établissement de systèmes de normes pour l'environnement, les droits humains, la justice économique et d'autres enjeux ;
- Création de nouveaux mécanismes et institutions pour les femmes : ONU-Femmes, Plan d'action pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, commissions de femmes à l'échelle nationale, postes de police pour les femmes, quotas pour les femmes, etc. ;
- Organisation et autonomisation des femmes à tous les niveaux : à l'échelle locale comme mondiale, appui d'une diversité de femmes qui forment la puissante structure de base.

4.2 Nouvelles possibilités de discussions

Les activistes des droits des femmes doivent intensifier leurs efforts pour façonner cette tendance, sans quoi, elle continuera d'emprunter un chemin qui débouchera sur l'amointrissement du rôle historique des mouvements de droits des femmes, de l'action collective et de la mobilisation pour les droits humains. Cela dit, parmi ces nouveaux acteurs on trouve des alliés des droits des femmes, qui tiennent à forger des liens avec les activistes pour élaborer un argumentaire solide à l'appui de certains des défis présentés plus hauts. Ces alliés continuent aussi d'accroître leur appui pour les femmes et les filles.

La présente section offre certaines considérations à la lumière des conclusions du tour d'horizon. Nous espérons que les organisations de droits des femmes y trouveront une utilité et que cela les aidera à mieux évaluer les possibilités de participation, ou même de partenariats, avec certains nouveaux acteurs. Nous estimons que, là où ces conditions existent, la possibilité d'une collaboration fructueuse et d'un apprentissage réciproque est réelle.

Compatibilité de vocation : Les cinq plus grands thèmes des initiatives examinées reflètent les priorités dominantes de développement des nouveaux acteurs. Ces thèmes méritent certainement un plus ample travail et une plus grande attention ; ils correspondent d'ailleurs aux domaines d'intervention de maintes organisations de droits des femmes. Cependant, pour bien comprendre les possibilités de collaboration, il faut clarifier les véritables objectifs de ces initiatives. Les acteurs en question se satisfont-ils simplement de réussir la mise en œuvre des projets ? D'améliorer la vie d'une personne ? S'intéressent-ils à transformer le contexte élargi pour réduire la fréquence du problème ? La véritable possibilité d'un partenariat fructueux entre les nouveaux acteurs et les organisations de droits des femmes résidera fort probablement dans l'établissement de liens entre ces objectifs, de façon à permettre aux deux côtés d'apprendre l'un de l'autre. Si les organisations de droits des femmes expriment clairement les critères non négociables à leur participation, elles pourront façonner les objectifs collectifs et ainsi ouvrir la porte à une collaboration profitable.



Marge de négociation : Comme l'ont montré certains des exemples ci-dessus, la collaboration entre les organisations de droits des femmes et le secteur d'entreprise peut servir les intérêts des deux camps. Ces succès sont le plus souvent issus de discussions au sujet de la collaboration, sans qu'un côté soit « l'exécutant » du projet de l'autre. Dans un panorama de financement où les organisations de droits des femmes trouvent de plus en plus difficile de convaincre les donateurs d'appuyer les activités cruciales de réseautage, de rassemblement, de communication et de réponse rapide aux crises émergentes, il est d'autant plus essentiel de se dégager une marge de négociation pour défendre « ce qui nous importe » et « ce qui fonctionne ».

L'action collective mène à des rôles multiples : Il est important pour les organisations de droits des femmes, les fonds pour la promotion des femmes et les autres alliés de trouver des façons de naviguer ensemble dans ce panorama complexe, afin d'ouvrir des possibilités pour d'autres et d'accroître les ressources disponibles pour tout le monde (et non seulement pour certaines organisations). Dans le même temps, toutes les organisations de droits des femmes ne sont pas en mesure d'interagir avec les nouveaux acteurs. Voilà pourquoi la mobilisation collaborative des ressources et le rôle d'intermédiaire stratégique, joué par exemple par les fonds pour la promotion des femmes ou les plus grandes organisations de droits des femmes, sont clés. Pour leur part, les groupes bénéficiant d'un accès ont la responsabilité collective de représenter la diversité des organisations de droits des femmes, ainsi que de distribuer toute information ou analyse susceptible d'être utile aux autres organisations de femmes cherchant à comprendre et à interagir avec cette tendance et ces acteurs. Par ailleurs, les groupes qui ne se verront pas nécessairement recevoir un appui direct de ces nouveaux acteurs pourront toutefois compter sur les fonds pour la promotion des femmes et d'autres organisations de réaffectation qui canaliseront une partie de ces ressources.

Une approche cohérente : Les syndicats et les activistes du droit du travail interagissent de manière critique avec l'entreprise privée depuis des décennies. Si les activistes des droits des femmes veulent s'aventurer dans ce territoire quelque peu inconnu, il est crucial de s'appuyer autant que possible sur le travail actuel et l'activisme de leurs alliés dans le secteur du droit du travail. Par exemple, louer une entreprise pour une initiative contre la violence à l'égard des femmes, tandis que cette même entreprise est hautement surveillée ou fait l'objet de campagnes en raison d'une rémunération inadéquate de ses employé-e-s ou des conditions de travail dangereuses, va à l'encontre des engagements en matière de droits humains.



Le respect mutuel : Demandez aux acteurs d'entreprise ce qu'ils connaissent des féministes ou des activistes des droits des femmes. Demandez ensuite aux féministes ce qu'elles connaissent de l'entreprise privée. Les stéréotypes peu utiles sont nombreux dans les deux camps, mais comment pourrait-il en être autrement, quand les interactions entre les deux « mondes » sont si restreintes ? Nos travaux de recherche, notamment effectués pour le présent rapport, nous ont permis, à l'AWID, de faire la connaissance d'une multitude de femmes (et d'hommes) du secteur des entreprises, ainsi que d'autres nouveaux acteurs, profondément engagés envers l'autonomisation des femmes et des filles. Nos travaux indiquent qu'il faudrait accorder une plus grande attention au tissage des liens et à l'établissement de partenariats, de façon à mieux comprendre la réalité et les contraintes de l'autre. Les arènes pour de telles interactions n'existent pas seulement à l'échelle mondiale : elles existent aussi à l'échelle nationale. Pensons par exemple au GIFE (groupe d'instituts, de fondations et d'entreprises) du Brésil. À la notion de respect sont également liées la compréhension et la reconnaissance du fait que les différents groupes emploient des langages différents. Il est possible que ces nouveaux acteurs ne connaissent pas le discours des droits humains ni le jargon des droits des femmes. Les organisations de femmes sont pour leur part souvent mal à l'aise avec le langage de « rendement du capital investi » communément employé par le secteur privé. Il est important de se donner le temps et l'espace pour apprendre le langage de l'autre (ainsi que l'intention d'origine) au moment d'établir des partenariats. Dans le même temps, la reconnaissance de certaines différences est cruciale dans l'élaboration de stratégies convaincantes pour communiquer le rôle et le travail des organisations de droits des femmes.

4.3 Prochaines étapes

L'AWID espère que les constats initiaux présentés dans ce tour d'horizon pourront façonner le raisonnement et les stratégies des organisations de droits des femmes du monde dans la réponse à cette tendance. Le travail de recherche, selon nous, a montré clairement que le complexe panorama de nouveaux acteurs et de nouvelles ressources pour les femmes et les filles défie toute catégorisation simpliste. Qui plus est, le fait qu'une participation accrue du secteur privé dans le développement soit fort probablement une tendance durable signifie qu'il est d'autant plus important d'explorer les nuances du présent panorama. En effet, il s'agit de trouver des alliés possibles et de cerner les vraies possibilités d'influencer ces acteurs à la lumière des priorités des droits des femmes.

Nous trouverons peut-être que les possibilités de collaboration véritable avec ces nouveaux acteurs sont limitées, mais ce tour d'horizon n'a fait qu'effleurer la surface de cette tendance. Tant de données méritent d'être recueillies et analysées en vue de bien comprendre l'envergure et l'incidence du travail émanant de ces « nouveaux acteurs et actrices et cet argent neuf » du panorama. Notamment, il serait utile de surveiller la mise en œuvre de ces initiatives et d'examiner leurs incidences, ainsi que de pousser notre examen au-delà des données publiques, pour en apprendre davantage sur les priorités et les considérations qui commandent ces initiatives.

L'AWID, de concert avec des partenaires comme Mama Cash, est déterminée à travailler avec ses alliés pour créer des arènes favorisant la discussion et la réflexion entre les organisations et les groupes de droits des femmes et certains des « nouveaux acteurs ». Nous pourrions ainsi élaborer des stratégies quant aux possibilités de collaboration et façonner les initiatives émergentes à l'appui des femmes et des filles. Dans la mesure du possible, nous espérons que ce travail encouragera les nouveaux acteurs à appuyer directement les organisations de droits des femmes.

Enfin, il semble crucial que de plus en plus de défenseuses et d'organisations de droits des femmes soient présentes lorsque se façonne le programme d'action. Cela ne pourra qu'enrichir la conception des « femmes et filles » et de leurs enjeux. Nous espérons donc poursuivre notre travail conjoint pour le déploiement de plus amples ressources à l'appui de l'organisation pour les droits des femmes ainsi qu'à l'appui de la défense des droits des femmes et de l'égalité des genres partout dans le monde.

- ¹¹³ Buffett, Peter. « The Charitable Industrial Complex » *New York Times* 26 juillet 2013. En ligne. 6 décembre 2013. http://www.nytimes.com/2013/07/27/opinion/the-charitable-industrial-complex.html?_r=0
- ¹¹⁴ Htun, M. et L. Weldon. 2012. « The Civic Origins of Progressive Policy Change: Combating Violence against Women in Global Perspective, 1975–2005. » *American Political Science Review* 106: 548-569.
- ¹¹⁵ Parthasarathy, Kishore Soma, « Fact and Fiction: Examining Microcredit/ Microfinance From a Feminist Perspective » *AWID*, 30 décembre 2012, en ligne. 13 novembre 2013.
- ¹¹⁶ Smedley, Tim. « NGOs no longer set the agenda for development, say CEOs ». *The Guardian*. <http://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2013/sep/20/ngos-no-longer-setagenda-development>
- ¹¹⁷ D'ailleurs, l'évaluation de la première phase des projets de prévention du VIH de la Gates Foundation en Inde l'a bien démontré : contre les conseils des activistes de la santé de longue date, la gestion du projet a été confiée à un groupe de gestionnaires aguerris en marketing qui avaient une compréhension limitée de la réalité sur le terrain et qui ont mis en place des stratégies qui les ont aliénés de leur groupe cible.
- ¹¹⁸ DFID, « How To Note: A Theory of Change for Tackling Violence against Women and Girls » Gender and Development network. Mai 2012. En ligne. 6 décembre 2013. <http://www.gadnetwork.org.uk/the-violenceagainst-women/>
- ¹¹⁹ Batliwala, S. (2006). « How do we measure the Women's Movement's Success? », « Money and Movements », Queretaro, 2006. Présentation. Pour en apprendre davantage sur l'incidence des organisations de droits des femmes, voir *Des femmes qui déplacent des montagnes*, une analyse agrégée de l'impact collectif des organisations de femmes et des bénéficiaires des 82 millions d'euros du Fonds MDG3 néerlandais.

Acteur d'entreprise : Entreprise, société ou autre entité à but lucratif

Nouvelle fondation privée : Fondation privée fondée dans les derniers dix ans qui est nouvelle au secteur des femmes et des filles (souvent une fondation familiale). * *Nous estimions qu'il était important de distinguer les nouvelles fondations des fondations bien établies pour mieux comprendre la tendance de financement et ses acteurs.*

Organisation de femmes : Organisation à but non lucratif qui se définit principalement comme une organisation de femmes. L'organisation peut œuvrer à n'importe quelle échelle (nationale, international, etc.).

ONG (nationale ou régionale) : Organisme de bienfaisance enregistré selon 501(c)(3), association ou toute autre organisation non gouvernementale à but non lucratif qui ne se définit pas comme une organisation de femmes.

ONGI : Organisation non gouvernementale de grande envergure pourvue de bureaux et de filiales dans le monde et dont les activités ne se centrent pas exclusivement sur l'autonomisation et les droits des femmes.

Agence multilatérale : Institution intergouvernementale qui comprend les banques de développement multilatérales (p. ex. la Banque mondiale, les banques régionales de développement), les agences des Nations unies et les groupes régionaux (p. ex. certaines agences arabes et de l'Union européenne).

Fondation privée établie : Organisation non gouvernementale et à but non lucratif dont les fonds (habituellement d'une source unique, comme un particulier, une famille ou une société) et les programmes sont gérés par ses propres fiduciaires ou directeurs et directrices. Elle est créée pour mener des activités caritatives au service du bien commun, principalement par l'octroi de subventions. Le terme désigne une fondation qui existe depuis plus de dix ans et qui appuie depuis longtemps les femmes et les filles.

Institution universitaire : Établissement d'enseignement supérieur ou centre d'études et de recherches.

Institution publique ou gouvernementale : Entité gouvernementale ou prestataire de services publics, par exemple, les agences bilatérales.

Nouvelle fondation d'entreprise : Fondation d'entreprise établie dans les derniers dix ans et pour qui l'appui des femmes et des filles est une activité nouvelle. Une fondation d'entreprise (subventionnée par une société) est une fondation dont les fonds de dotation proviennent principalement d'activités lucratives. La fondation et l'entreprise maintiennent souvent des liens étroits, mais demeurent des entités juridiquement distinctes. Une fondation bénéficie parfois de son propre fonds de dotation et est assujettie aux mêmes règlements que les autres fondations d'entreprises.

Fondation d'entreprise établie : Fondation d'entreprise qui existe depuis plus de dix ans et qui appuie depuis longtemps les femmes et les filles.

Particulier philanthrope : Personne fortunée.

Institution de microfinance : Banque ou autre distributeur de microcrédits.



